

VILLES

LaSalle

personnel

---

*Archives Municipales  
de Montréal*

---

Si vous vous dépos-  
sédez de ce document  
veuillez en prévenir  
sans retard  
**L'ARCHIVISTE**

If you give away this  
document, please ad-  
vise, without delay,  
the  
**ARCHIVIST**

0 8 0 0 0 0 0 0 0 0 0

-22

## **40 FONCTIONNAIRES DE VILLE LASALLE EN GRÈVE LUNDI LE 20**

Les quelque 40 fonctionnaires municipaux de ville LaSalle, en banlieue de Montréal, se mettraient en grève lundi prochain le 20 septembre à 8 h. 30 du matin.

Le conseiller technique de la Fédération des employés municipaux et scolaires du Québec, auquel est affilié le Syndicat des fonctionnaires municipaux de La Salle, M. René Bélanger, a expliqué qu'on a décidé de débrayer étant donné qu'il est impossible de négocier avec des représentants de la Cité. M. Bélanger a ajouté que le ministre provincial du Travail a été informé de la présente décision le 10 septembre dernier par télégramme.

## Les cols bleus en grève

Les 160 employés des Travaux publics de LaSalle déclencheront la grève ce soir à minuit à moins qu'une entente surprise n'intervienne durant la journée.

Le conseil municipal devait se rencontrer aujourd'hui afin de discuter de la situation. Il a été impossible de rejoindre le maire Gérald Raymond au cours de la semaine dernière pour obtenir ses commentaires puisque ce dernier se trouvait en vacances à l'extérieur de la ville.

Toutefois, Le Messenger a rencontré des représentants du Syndicat canadien de la Fonction publique, local 323, dont le prési-

dent Pierre Wattier.

Ce dernier a affirmé au représentant du Messenger que les syndiqués iraient en grève à minuit mardi soir (ce soir) si un règlement n'intervient pas. "Nous ferons une grève légale puisque notre contrat de travail est maintenant expiré."

Selon M. Wattier, "la ville veut nous enlever des droits acquis comme l'af-fichage au niveau des promotions temporaires, l'accumulation des journées de maladie, etc."

Bien que le problème majeur du conflit se situe au niveau des conditions salariales, le syndicat local a soulevé plusieurs autres points qui font l'ob-

jet d'un litige.

Sur le plan des salaires, les offres de la ville et les demandes syndicales ont été publiées la semaine dernière. La ville offre un taux horaire de \$9,23 pour la classe 2 tandis que le syndicat réclame \$9,75 pour la même classe. Le différentiel entre chaque classe demeure à la négociation car la ville offre \$0,145 et le syndicat réclame \$0,18.

### "Pas de château"

Selon le président Wattier, "La ville essaie de réduire le plus possible les salaires afin de pouvoir bâtir le nouvel hôtel de ville. On a déjà réduit les dépenses affectées à l'enlèvement de la neige.

"Cependant, si notre situation ne se règle pas rapidement, le maire n'aura pas son château," a déclaré Wattier en se référant au Complexe municipal qui prévoit la construction d'un hôtel de ville et d'une bibliothèque.

Les soumissions du Complexe municipal doivent parvenir aujourd'hui à l'Hôtel de ville et le conseil municipal s'adressera à la population à la fin du mois afin de savoir si elle accepte ou non le projet.

Si les citoyens doivent pelleter plus que de coutume, parions que le projet du maire et de ses conseillers s'affaisera comme un château de cartes.

## GRÈVE DES COLS BLEUS DE LASALLE ET HAMPSTEAD

# Malgré la violence, l'écart est mince

■ Deux villes de la Communauté urbaine de Montréal sont paralysées par une grève générale de leurs cols bleus depuis 48 heures et rien n'indique la possibilité d'un règlement prochain.

### FLORIAN BERNARD

Les 200 employés de LaSalle et de Hampstead ont en effet décidé de recourir à l'arrêt de travail après une rupture des négociations et un premier échec en conciliation. Depuis hier, toutefois, la conciliation a repris, tant à LaSalle qu'à Hampstead.

La situation est particulièrement critique à LaSalle, car les autres catégories d'employés ont décidé de ne pas franchir les piquets dressés par les grévistes, ce qui a entraîné la paralysie de l'ensemble des services municipaux, y compris ceux de la voirie et de la levée des ordures. Toutefois, le déneigement s'effectue partiellement en raison des contrats accordés à des entreprises privées. Mais la situation est tendue et difficile.

Tant à LaSalle qu'à Hampstead, ce sont quelques employés non syndiqués qui accomplissent les tâches les plus urgentes. Mais ils sont littéralement débordés.

### Incidents violents

À LaSalle, hier, le maire Gérald Raymond a essayé de franchir les piquets avec sa voiture, devant les grévistes en colère qui, de leur côté, ont tenté d'immobiliser le véhicule. Un gréviste a été blessé lors de l'incident (par la voiture du maire, selon la version syndicale), et il a été conduit à l'hôpital de LaSalle. Il s'agit de M. Jacques Flibotte, employé syndiqué. Les policiers de la CUM ont été appelés sur les lieux de l'incident et ils ont rédigé un rapport qui n'a pas été commenté par les autorités.

À première vue, il ne semble pas y avoir un grand écart entre les demandes des syndiqués de LaSalle et les propositions de la ville. Il s'agirait tout au plus d'une différence de 2.3% au chapitre des salaires. Les cols bleus exigent une hausse de 12.3%, plus indexation, tandis que la ville serait disposée à offrir 10% avec indexation. Un porte-parole syndical a cependant expliqué qu'outre la question des salaires, il y a de nombreux points litigieux (en ce

qui touche les clauses normatives et les conditions de travail, notamment les congés, les vacances annuelles, la sécurité au travail, la caisse de retraite, etc.

En ce qui concerne Hampstead, le litige tourne principalement autour de la question de l'indexation des salaires. Les grévistes réclament cette indexation, ajustée annuellement, tandis que la ville refuse d'en discuter. Elle offre plutôt un montant forfaitaire à chaque syndiqué, tenant lieu d'indexation, de même qu'une hausse du traitement horaire.



# Les grévistes ne veulent pas voir brûler l'hôtel de ville!

Si les cols bleus de LaSalle maintiennent un piquet de grève symbolique devant l'hôtel de ville de leur municipalité, c'est pour empêcher que l'hôtel de ville ne prenne feu «comme la maison Ogilvy».

Pierre Richard

Cette «maison Ogilvy» est un édifice que le gouvernement québécois avait décidé de considérer comme monument historique. Mais le terrain sur lequel cette maison était édifée était destiné, dans les plans de la municipalité, à devenir une autoroute. Quelque temps après la classification gouvernementale, la maison brûlait.

Le président du syndicat, Pierre Wattier, précisait ainsi, hier, que la présence de deux piqueteurs du local 323 du Syndicat canadien de la fonction publique, relève plus de la prévention que du rappel de conflit, d'autant plus que le conseil municipal a déjà déposé un règlement d'emprunt de 7,8 millions pour la construction d'un nouvel hôtel de ville et d'apprendre, par la suite, qu'on leur colle sur le dos la responsabilité de

cet incendie... Déjà que deux petits hangars municipaux ont brûlé et que l'incident a fait jaser du monde.

En attendant, la grève se poursuit et le syndicat «reçoit énormément d'appels de gens qui sont écoeurés de voir les rues sales. La dernière chute de neige, à cet égard, n'a rien arrangé.

#### Accrochages

Mais la partie syndicale tient à dire que les services essentiels ont été maintenus et qu'elle n'a rien à voir avec les actes de vandalisme qui se sont produits, y compris les incendies. D'ailleurs, à ce sujet, le président du syndicat disait trouver curieux de voir que les journalistes sont arrivés sur les lieux avant les pompiers ou presque. Quant aux bouches d'incendie qui ont été ouvertes, le président syndical Pierre Wattier faisait remarquer que «lorsqu'il y a un problème avec les

bouches d'incendies, les pompiers nous appellent et il faut qu'on y aille. On ne les ouvrirait donc pas pour rien, surtout que ça met la vie des citoyens en danger.»

Mais pendant tout ce

temps, les citoyens sont privés de leurs services. Les principaux points d'achoppement entre le syndicat et la partie patronale sont l'affichage des postes temporaires pour les permanents — «on ne voit pas pour-

repond immédiatement: «le maire Gerald Raymond»... Or, celui-ci était en vacances en février, pendant la grève, poursuit le syndicat, ce qui est confirmé à l'hôtel de ville.

#### Optimisme

D'ailleurs, à l'hôtel de ville, on ne se cache pas pour décrire la situation telle qu'elle est vécue.

Oui, c'est vrai que vendredi dernier, 60% des feux de circulation de la ville ne fonctionnaient pas... Mais ce n'est pas dû à des bris ou à du sabotage... Plutôt à une coupure de courant...

Quant aux rues, le responsable des travaux publics de ville, M. Paquin, faisait simplement remarquer que la dernière grosse tempête date de deux jours



Photo Le Journal - Normand JOLICOEUR

La grève des cols bleus de LaSalle se poursuit malgré les chutes de neige...

quoi nos gars devraient se priver d'un revenu additionnel de deux ou trois mille piastres par hiver en travaillant, par exemple, sur l'épandage du sel» — les vacances, le syndicat désirant cinq semaines après dix ans et six semaines prises ou payées après 25 ans et, enfin, le syndicat veut rattraper la parité qu'il possédait avec les cols bleus de Montréal, en 1978.

Onze séances de négociations ont eu lieu entre la ville et le syndicat, avant la grève. Ensuite, il y a eu trois séances de conciliation. Mais à ce niveau, le syndicat fait remarquer que les négociateurs patronaux se présentent devant le conciliateur en affirmant ne pas avoir de mandat. «Qui donne le mandat?» demande le syndicat qui

avant le déclenchement de la grève et que la neige avait alors pu être ramassée en bonne partie. Le beau temps aidant, il est possible de circuler assez aisément dans LaSalle, sauf dans les rues où les citoyens «n'ont pas fait de petits trous dans les bancs de neige pour garer leurs voitures».

Au poste de police numéro 21, on se disait satisfait qu'il n'y ait pas eu d'accidents graves depuis le début du conflit. «Ben de la tôle, de dire le responsable du poste, M. Vanier, mais rien de sérieux: pas d'accident avec des blessés graves ou d'accidents mortels». Il signalait également une baisse importante du vandalisme dans LaSalle, comparativement à la dernière grève des cols bleus.

# Driving, walking tricky in LaSalle as strike enters its second month

By STEPHANIE WHITTAKER  
of The Gazette

A strike by 160 blue collar workers in LaSalle enters its second month today with both sides in the dispute no closer to a settlement.

And while the city's residents yesterday walked gingerly along icy sidewalks and drove haltingly through intersections where traffic lights are unlit, workers continued to maintain the municipality's essential services.

Union president Pierre Wattier said eight employees are working at the pumping station 24 hours daily. And a group of workers are monitoring a broken water main on Lapierre St., which burst because of cold weather.

Although the strikers refuse to repair the main, Wattier said the workers have dug ditches to divert the water away from private property.

LaSalle public works director Claude Paquin said there have been a few problems during the strike, none of them serious.

The city's indoor swimming pool, two arenas and 10 park chalets are closed.

"Last week, on Tuesday night, about 70 per cent of the city's street lights were turned off," Paquin said. "And at a few intersections, the traffic lights are out. But none of them were broken. They were just turned off."

Wattier said the workers have not committed any acts of vandalism.

"The biggest problem is the ice on the roads," Paquin said. "All the roads are drivable but



Gazette, Jean Pierre Rivest

**Motorist hits the jackpot in LaSalle where strike leaves streets unrepaired.**

there are places where the ice makes it very slippery. The roads haven't been salted or sanded since the beginning of the strike."

The workers — 160 full-time and 74 temporary employees — walked off the job Feb. 3 after contract negotiations with the city broke down. The workers have been without a contract since last Dec. 31.

The Quebec government ap-

pointed a conciliator Feb. 9 and three sessions have taken place since then, the last one on Monday.

But the two sides have failed to reach an agreement on several outstanding issues.

The union, local 323 of the Canadian Union of Public Employees, has asked for a wage increase of 12 per cent in each year of a two-year contract, indexed to the cost of living. The city is offering 10 per cent in the first year and 9 per cent in the second year. Currently, workers earn between \$8.47 and \$10.71 an hour.

Other outstanding issues include vacations, temporary work assignments and extra pay for employees who work weekend shifts.

The last blue collar workers' strike in LaSalle in 1978 lasted about three weeks.

### **À cause de la chaussée**

■ Toutes les écoles de LaSalle, en banlieue ouest de Montréal, seront fermées jusqu'à nouvel ordre en raison des lamentables conditions de la chaussée dans cette ville. Par ailleurs, la CTCUM a également suspendu son service d'autobus sur certains parcours, pour les mêmes raisons. Les rues de LaSalle sont difficilement praticables pour les véhicules en raison de la grève déclenchée il y a deux mois par les 160 cols bleus de l'endroit. La Commission scolaire du Sault Sainte-Marie a donc annoncé que ses 28 écoles élémentaires et secondaires demeureraient fermées jusqu'à nouvel ordre, du fait qu'il était impossible pour les cars scolaires de cueillir les enfants. Environ 15,000 enfants de cette commission scolaire fréquentent les écoles de LaSalle, Saint-Pierre et Lachine.



Photo Le Journal - Normand PICHETTE

### **LaSalle: un vrai cauchemar**

Le cauchemar des automobilistes s'est poursuivi de plus belle, hier, alors que la grève des 160 cols bleus de cette banlieue ouest de Montréal entrait dans sa sixième semaine. La chaussée, rendue extrêmement glissante dans les rues de cette ville, a causé beaucoup d'ennuis aux automobilistes qui ont dû redoubler de prudence pour éviter les collisions. Le maire de LaSalle, Gerald Raymond, a accordé une courte entrevue à la radio, hier, pour «faire le point» sur ce conflit qui prend des proportions alarmantes. M. Raymond s'est dit impuissant face à ce conflit. Il s'en est pris à l'inefficacité des services essentiels offerts par le syndicat. Pendant ce temps, à LaSalle, ville de 80,000 habitants, les rues ressemblent à de véritables patinoires où il est plus facile de patiner que de circuler en véhicule motorisé...



## LaSalle paralysée par ses 160 employés manuels

LaSalle, en banlieue sud-ouest de Montréal, est paralysée par la grève de ses quelque 160 employés manuels, en cours depuis plusieurs semaines. Les dernières chutes de neige et de température ont transformé les rues en patinoires.

Plus tôt cette semaine, en raison du piètre état des rues, la Commission scolaire a donné congé à ses 14.000 élèves parce qu'elle ne pouvait plus assurer un service de transport des écoliers. Cette décision affecte aussi les écoliers de Lachine et de Saint-Pierre puisque leurs autobus sont garés à LaSalle.

La Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal a détourné certaines lignes et interrompu le service sur d'autres pour les mêmes motifs.

Hier, l'administration municipale a fait savoir qu'elle demeurait toujours disponible à une reprise des négociations en présence d'un conciliateur du ministère du Travail.

Le renouvellement de la convention collective des employés manuels bloque sur les salaires. Les derniers échanges à ce propos ont échoué lorsque l'administration municipale a

refusé une contre-offre syndicale jugée supérieure à la demande d'origine. L'administration municipale offre une augmentation de 11% de la masse salariale et une clause d'indexation au coût de la vie à compter de 11% sur la moyenne des salaires en 1982.

Pour 1983, elle offre une augmentation de 9,3% et une clause d'indexation. Les employés réclament une augmentation de 13% la première année et de 9% la seconde année avec clause d'indexation à compter de 9% calculée sur la catégorie la plus élevée de rétribution.

Par ailleurs, un parti d'opposition. L'Action civique de LaSalle met tout en oeuvre pour faire échec à l'adoption d'un règlement d'emprunt de l'administration municipale pour financer la construction d'un nouvel hôtel de ville au coût de \$22 millions.

L'Action civique estime que ce projet, en période de crise économique, est trop coûteux et alourdira le fardeau fiscal des contribuables. Elle invite les citoyens à s'inscrire, demain et vendredi, à l'hôtel de ville, au registre municipal afin de marquer leur opposition.

## LaSalle obtient une injonction contre ses 160 cols bleus

Ives Beaudin

— Ville LaSalle a obtenu hier une injonction de 10 jours contre ses 160 cols bleus en grève depuis le 3 février.

Ils sont soupçonnés d'avoir empêché récemment une livraison d'huile dans un immeuble municipal.

Le juge André Deslongchamps de la Cour supérieure a donc ordonné aux cols bleus, à leur exécutif et aux officiers du local 323 du Syndicat de la Fonction publique, de limiter à trois le nombre de piqueteurs aux abords des immeubles municipaux.

Et ils devront s'en tenir éloignés d'au moins 50 pieds, de manière à ne pas intimider les fournisseurs de la ville, les visiteurs et les employés au travail.

# Court restricts LaSalle strikers

By STEPHANIE WHITTAKER  
of The Gazette

Striking blue collar workers in LaSalle were ordered by Superior Court yesterday to stop interfering with the work of the city's foremen.

About 20 foremen have been threatened while cleaning snow-clogged streets, said LaSalle city manager Robert Barbeau.

He said the 160 blue collar workers who went on strike more than five weeks ago have also blocked vehicles moving in and out of the public works building and parked their cars in front of snowplows.

A striker was arrested Monday night and charged with public mischief for spreading nails near the public works building.

"We've had a few troubles," Barbeau said. "Some of the foremen have received threatening phone calls. And when they were plowing the streets on Monday night, workers managed to stall their cars in front of snowplows. It slowed down the whole process."

Some roads were so icy that the city closed them and rerouted traffic.

## Buses may be late

Meanwhile, Sault St. Louis School Commission, which suspended classes for its 14,395 students because school buses were unable to negotiate icy city streets, reopens schools today.

Service on five Montreal Urban Community Transit Commission (MUCTC) bus routes has also improved, Barbeau said. However, there are detours on routes 111, 112, 109, 58 and 123.

The strikers have agreed to maintain essential services such as the pumping station and they are monitoring a broken water main on La-Pierre St. to protect houses in the area from flooding.

The injunction, in effect for 10 days, also limits to three the number of strikers who may picket city buildings.

A union official said strikers will respect the injunction, but he denied that workers have deliberately obstructed the passage of snowplows and city vehicles.

## No threats

"If workers' cars were in front of snowplows, it was a coincidence," said union president Pierre Wattier. "Cars have been stalling all over LaSalle because of the bad condition of the roads."

He said workers have not harassed foremen.

"Our men advised the foremen that they shouldn't do our jobs," Wattier said. "But they weren't threatening."

The blue collar workers, members of Local 323 of the Canadian Union of Public Employees, have asked for a 13-per-cent wage increase in the first of a two-year contract and nine per cent in the second, with cost-of-living indexation.

The city has offered 11 per cent in the first year and 9.3 per cent in the second.

## LaSalle asks citizens' help

The strikebound city of LaSalle asked residents yesterday to help prevent flooded streets by clearing snow blocking sewer openings.

The municipality has been plagued by huge snowbanks and treacherous, icy roads since 160 blue-collar workers went on strike five weeks ago.

There is no sign of a return to the negotiating table for the blue-collar workers, who are asking for a 22-per-cent wage increase over two years. The city is offering 20.3 per cent over the same period.



# Clear sewer drains now

Residents of LaSalle have been asked to make sure that street sewers in front of their homes are clear to handle melting snow and rain, because of the continuing blue collar workers' strike in that municipality.

LaSalle's 160 manual workers have been off the job for more than five weeks to back contract demands. The city obtained a court injunction last week preventing the strikers from interfering with supervisors trying to maintain essential services.

"We applied for that injunction when it became apparent that the blue collar workers wouldn't co-operate with us. There were several incidents of vandalism and other problems," LaSalle Mayor Gerald Raymond says.

The Director-General of LaSalle, Robert Barbeau, issued the request to citizens to clear sewers "to prevent any basement flooding during the thaw."

# Les cols bleus de Lachine en lock-out payé!

En lock-out «payé» hier, les 154 cols bleus de Lachine se retrouveront en lock-out sans salaire aujourd'hui s'ils n'acceptent pas le principe de l'administration du maire Guy Descary touchant l'embauche de nouveaux employés permanents au service de la municipalité.

Yvon Laprade

Le maire Descary a en effet donné congé à ses employés cols bleus, hier, afin de leur permettre de rencontrer leurs dirigeants syndicaux sur cette question.

«Nous n'avons plus les moyens d'embaucher de nouveaux employés permanents. Et je pense que nos contribuables ne sont plus intéressés à payer des taxes encore plus éle-

vées...», a déclaré le maire Descary.

Le syndicat des cols bleus de Lachine ne l'entend pas de cette façon, cependant. Il exige qu'un quota minimum des 150 employés permanents soit établi par la Ville. Actuellement, 133 des 154 cols bleus de Lachine jouissent d'un statut de permanents, et sont donc protégés par la convention collective.

Comme une industrie...

C'est parce qu'elle veut «fonctionner comme une industrie» que l'administration Descary veut ainsi geler l'embauche de nouveaux salariés. «Si on veut être de vrais gestionnaires et faire face au défi des années 1980, on doit couper dans le gras», précise M. Descary, qui espère épargner à ses contribuables plus d'un demi-million de dollars

avec cette mesure d'austérité.

M. Descary s'empresse toutefois de souligner que les cols bleus permanents ne perdront pas leur emploi en raison des nouvelles politiques d'embauche. «Ceux qui sont avec nous y

resteront. Mais ceux qui quitteront pour des raisons de santé ou autres ne seront pas remplacés. Pour nous, il n'est plus question de plancher d'emploi...», explique le premier magistrat de Lachine, une ville de 40,000 habitants dont les limites s'appuient sur La Salle, une autre ville qui éprouve des difficultés majeures avec ses employés cols bleus.

## Négociations difficiles

Les cols bleus de Lachine sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 1981. Les négociations en vue du renouvellement de leur convention collective n'ont jamais démarré véritablement. A moins d'un revirement inattendu, ils seront en lock-out officiellement à compter d'aujourd'hui.

Le Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), qui représente les cols bleus de Lachine, donnera une conférence de presse à 11 heures aujourd'hui pour faire le point sur ce conflit de travail qui risque de priver les Lachinois de services essentiels durant de longues semaines, comme c'est le cas à La Salle depuis le mois de février.



Guy Descary, maire de Lachine.

Photo LE JOURNAL

## Lachine workers locked out over hiring dispute

The city of Lachine locked out its blue-collar workers yesterday in a dispute over the hiring of permanent employees.

Mayor Guy Descary said the workers will remain locked out until their union — Local 2238 of the Canadian Union of Public Employees — drops its demand for a guaranteed number of permanent jobs.

More than 140 union members yesterday voted 84 per cent to reject the city's demand, and the

workers are "preparing for a strike," said Richard Marchand, a member of the union's grievance committee.

Marchand said the city violated a clause guaranteeing 150 permanent positions, which was contained in the contract that expired Dec. 31.

The local's permanent membership dropped to 133 from 150 during the term of the contract, he said, and 14 workers hired on a non-permanent basis should

be given guaranteed jobs.

Descary said Lachine adopted a policy against hiring permanent blue-collar workers two years ago so that the number of workers would decrease through attrition.

He said Lachine's payroll accounts for about 60 per cent of the budget and is the only possible area allowing for budget "compressions."

Descary said the city has offered an 11-per-cent wage increase for each year of a two-year contract to the workers, who now average about \$10 an hour.

Meanwhile, in LaSalle, 160 blue-collar workers who went on strike Feb. 3 are still off the job despite a tentative agreement reached Friday.

Union president Pierre Wattier said the union won't ask members to ratify the agreement until a back-to-work protocol is worked out.

## LaSalle strike ends<sup>1</sup>

City and union officials in LaSalle will sign a back-to-work agreement today that will see the city's 160 blue-collar workers on the job Thursday for the first time since Feb. 3.

Union members last night voted 75 per cent in favor of a back-to-work agreement that provides for pay increases of 10.72 per cent in 1982 and 10 per cent in 1983.

The workers earned between \$8.47 and \$10.71 an hour under the contract that expired Dec. 31.

The union, Local 323 of the Canadian Union of Public Employees, asked for increases of 13 per cent in the first year and nine per cent in the second.



## Révision des structures administratives

Le poste de chacun des employés de la ville sera

par **Andrée Ducharme**

étudié au cours des quatre prochains mois, a annoncé le maire Michel Leduc lors de l'assemblée publique du conseil municipal tenue

le 12 mars dernier.

Le conseil a en effet confié au Groupe de consultation Prémar la révision du schéma d'organisation de l'administration municipale, soit son organigramme.

"Ville LaSalle, d'expliquer le maire Leduc, c'est

une ville qui s'est développée à un rythme très rapide à un moment donné, ce qui a fait éclater les structures... Mais les gens en place ont toujours été les mêmes. Nous avons décidé que c'était probablement le temps parfait pour faire réviser l'organigramme".

Après avoir formulé des objectifs compatibles avec ceux du conseil pour le meilleur fonctionnement de la municipalité, Prémar étudiera les structures en place et fera ses recommandations au conseil afin d'améliorer l'efficacité de

l'administration municipale.

"La révision des structures devrait permettre à la Ville de LaSalle de concrétiser les objectifs qu'elle désire se fixer en

tant qu'organisation et de refléter une utilisation optimale de ses ressources humaines, financières et matérielles, compte tenu du niveau de qualité des services à la population

qu'elle désire maintenir", avance Prémar dans une lettre envoyée au conseil à la fin février.

Insistant sur la bonne réputation de Prémar, le maire Leduc a expliqué

que tous les employés de la ville seront impliqués dans cette étude, "du directeur général à la dernière secrétaire engagée à temps partiel".

En fait, c'est un grand

chambard qui s'annonce à LaSalle puisque, comme l'indique le Dr Leduc, "ça n'a jamais été fait". Les coûts de la révision sont estimés à 60 000\$.

# Prémar étudie l'organigramme des employés de la ville

## Revision of administrative structures

# Prémar reviews municipal employees' organization chart

Each municipal employee's post will be studied within the next four months, Mayor Michel Leduc announced during the March 12 municipal council public meeting.

The council has asked the Prémar consultants' firm to revise the municipal administration's organization chart.

"LaSalle expanded very

rapidly during a certain period," Mayor Leduc explained, "and this growth shattered established structures; however, the people holding the jobs are still the same. We have decided that this is probably the perfect time to revise the organization chart."

After establishing goals which will be compatible with those of the municipi-

al council, to improve municipal operations, Prémar will study existing structures and make recommendations to the council in order to upgrade the efficiency of our municipal administration.

"This revision of structures should enable LaSalle to determine the goals it must set for itself as an

organization, in order to make optimal use of its human, financial and material resources, taking into account the quality of services to the public which it must maintain," Prémar stated in a letter it sent to the municipal council late in February.

Stressing Prémar's excellent reputation, Mayor Leduc explained that all municipal employees will be involved in this study, "from the director general to the latest secretary hired on a part time basis."

In fact, major changes may be expected in LaSalle since, as Dr. Leduc commented, "it's never been done." The costs of this revision have been estimated at \$60,000.

Grève prévue le 6 juillet

# Les cols bleus et la ville ne s'entendent plus

Le 19 juin dernier, les cols bleus à l'emploi de la ville ont voté à 91 % pour la grève illimitée, qui doit être déclenchée le 6 juillet.

En plus des rues qui ne seraient plus nettoyées, les piscines et les parcs pour-

par **Andrée Ducharme**

raient être affectés advenant une grève des 158 cols bleus de LaSalle.

Leur convention collective est venue à échéance le 31 décembre 1983 et n'a toujours pas été renouvelée, malgré les négociations menées avec la ville depuis l'hiver.

Les deux parties ne s'entendent ni sur les clauses normatives (sécurité d'emploi, santé et sécurité au travail), ni sur les clauses salariales et chacune blâme l'autre de ne pas vouloir négocier sérieusement.

C'est la quatrième fois en huit ans que les cols bleus accordent un mandat de grève à leur syndicat, indique Michel Langlois, président du syndicat local affilié au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

En 1976, les employés avaient été en grève pendant trois semaines; deux ans plus tard, la grève avait été évitée de justesse alors que les employés avaient déjà pris un vote de grève; et on se souvient

de la grève d'il y a deux ans qui avait duré neuf semaines en plein hiver.

## Sécurité d'emploi

"On a eu 14 rencontres depuis novembre, et on ne s'entend sur rien", affirme M. Langlois.

Ainsi, pour la sécurité d'emploi, les cols bleus demandent à la ville de ne pas engager d'étudiants qui seraient payés moins cher pour faire le même travail qu'eux pendant l'été, mais d'engager plus d'auxiliaires ou de permanents.

Tout en offrant la sécurité d'emploi aux 158 permanents, la ville offre à ses employés de garantir 115 postes de cols bleus, ce que les syndiqués trouvent insuffisant.

"On met pour la première fois un chiffre pour le plancher d'employés (nombre minimum d'employés, ou postes assurés), note le maire Michel Leduc. On va contre la tendance générale. A Lachine, ils n'ont même pas de plancher".

Les conditions de travail varient de ville en ville: Montréal-Nord a un plancher de 140 employés dans une ville de 95 000 habitants, alors que Ville Saint-Laurent, où la population est de 63 000, n'en a pas.

Les cols bleus exigent aussi que la ville n'accorde plus de contrat à

l'extérieur pour faire faire des travaux qu'ils pourraient eux-mêmes accomplir.

"Dans le contrat (convention collective), il y a une clause qui dit qu'on peut donner des contrats extérieurs si c'est plus économique", de dire le directeur général Robert Barbeau, qui négocie au nom de la ville avec le directeur du personnel André Saint-Louis.

## Clauses salariales

Les salaires sont aussi cause de mésentente entre la ville et ses employés, dont le salaire de base est maintenant 10,40\$ de l'heure et qui demandent une augmentation de 6 % pour 1984 et de 5 % pour 1985. La ville leur offre 2 % cette année et 4 % l'année prochaine.

Rappelant les augmentations de salaire des cols bleus de LaSalle au cours des deux dernières années (12 % en 1982 et 9 % l'année dernière), le maire Michel Leduc affirme que les employés de la ville devraient suivre l'exemple des élus et des cadres dont le salaire a été gelé cette

année.

"Toute l'Amérique du Nord a eu, au cours de ces deux années-là, à faire des sacrifices. Eux autres, non, note le maire Leduc. A Ville LaSalle, il faut devenir raisonnable. Si on veut contrer notre inflation et que notre dollar revienne à une piastre, il faut se serrer la ceinture".

En fait, la sécurité d'emploi et les salaires ne sont que des exemples car la ville et ses employés ne s'entendent pas sur la majorité des clauses discutées dans la convention collective.

## Vandalisme

Le maire Leduc a par ailleurs été hué par une trentaine de cols bleus alors qu'il prenait la parole au cours d'une conférence de presse pour le Festival des Rapides le 20 juin dernier.

Le lendemain, le 21 juin, une dizaine de ca-

mions ont été victimes de vandalisme dans la cour des travaux publics.

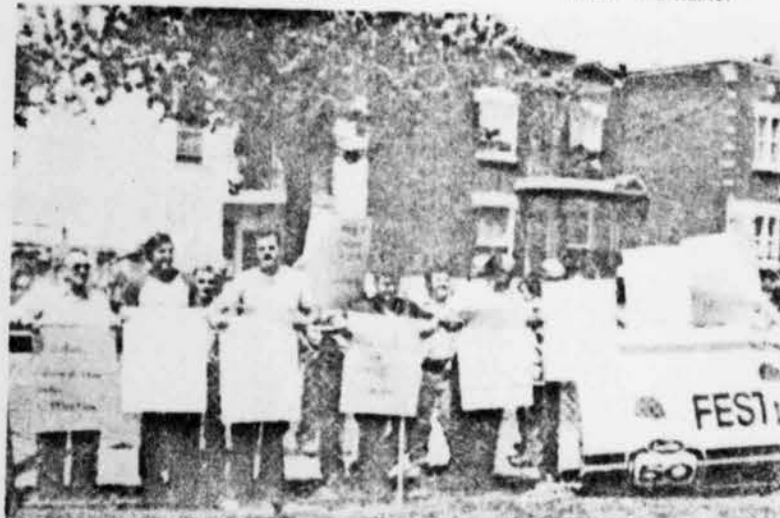
"Ils ont commencé à couper des pneus, de déclamer le maire Leduc. Plus

ils vont en faire, plus ça va durcir les négociations. L'odieux de la grève, c'est eux autres qui vont le porter".

Le représentant syndical Michel Langlois affirme de son côté que les

cols bleus n'ont pas usé de violence. "Qu'ils n'essaient pas de nous mettre ça sur le dos, dit-il. Je ne nie pas qu'il y ait eu des pneus coupés, mais qu'ils ne viennent pas nous accuser".

Les représentants syndicaux et ceux de la partie patronale doivent se rencontrer mardi afin de déterminer les services essentiels qui seront maintenus lors de la grève qui semble inévitable.



Les cols bleus ont profité de la présence du maire Michel Leduc à la conférence de presse du festival des Rapides, le 20 juin dernier, pour manifester leur mécontentement face aux offres patronales. (Photo Bob Pichette 366-7417)

Blue collar workers took advantage of Mayor Michel Leduc's presence at a press conference for the Festival des Rapides, last June 20th, to express their dissatisfaction with management offers.

Rien ne va plus, les négociations sont rompues

## La grève des cols bleus semble inévitable

par **Andrée Ducharme**

A moins d'un revirement de dernière minute, les 158 cols bleus de LaSalle quitteront le travail mercredi à minuit pour une grève de durée illimitée.

Les négociations entre la ville de LaSalle et les cols bleus, qui avaient repris la semaine dernière, ont été rompues jusqu'à nouvel ordre samedi matin après un marathon de discussions de près de 24 heures.

Les deux parties se préparent à la grève et tant le représentant syndical que le maire Michel Leduc ont indiqué qu'ils n'avaient pas grand espoir de résoudre leurs différends d'ici le 4 juillet.

"La ville a fait son offre

finale ce matin, rapportait Michel Langlois, président du syndicat local affilié au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), samedi dernier. On a trouvé qu'ils (les représentants de la ville) ont été malhonnêtes, ils nous ont fait perdre notre temps pendant 24 heures... et en même temps, ils passaient leur fête (du Canada)".

### Clauses intouchables

La partie patronale était représentée par le directeur général, Robert Barbeau, et le directeur du service du personnel, André Saint-Louis, accompagnés d'un avocat.

Ceux-ci ont annoncé, dès le début de la reprise des négociations le 27 juin, que trois clauses (concernant les contrac-

teurs extérieurs, la santé et sécurité et les employés temporaires) étaient intouchables, de poursuivre M. Langlois.

Et, lorsque la partie syndicale "a accepté de laisser tomber ces clauses-là, ils en ont trouvé d'autres (clauses qui ne pouvaient être discutées)", leur a-t-il reproché.

### "Offres raisonnables"

Le maire Leduc a affirmé, en fin de semaine, que la partie patronale ne changerait pas son offre globale.

"L'offre globale, que je trouve très raisonnable, représente une augmentation de 5 % de la masse salariale par rapport à 1983, a-t-il dit. C'est ce qui est prévu au budget".

La ville offre 10.71\$ de

l'heure de salaire de base à ses employés, alors qu'ils gagnent maintenant 10,40\$, ce qui représente une augmentation de 3 %; mais les calculs de la ville sont basés sur la moyenne des gains des cols bleus au cours de l'année dernière.

Avant la rupture des négociations à la mi-juin, la ville offrait une augmentation de 2 % en 1984 et 3 % en 1985 alors que la partie syndicale demandait une augmentation de 6 % cette année et 5 % en 1985.

"Ils (les représentants syndicaux) ne retournent même pas devant leurs membres avec les nouvelles offres, de noter par ailleurs le maire Leduc. On a dit oui sur un paquet d'affaires... C'est ça que je trouve anormal".

Notons que les conventions collectives des cols blancs et des pompiers à l'emploi de la ville viennent à échéance le 31 décembre prochain.

### Festival des Rapides

Si elle devait avoir lieu,

la grève paralyserait tant les piscines et les parcs (considérés non essentiels) que l'entretien des rues et les travaux que les cols bleus accomplissent normalement dans la ville.

Et le Festival des Ra-

pides, organisé par le Club Lions pour la fin de semaine prochaine, pourrait aussi être affecté. "Le Festival des Rapides va tomber juste dans notre grève", de commenter M. Langlois.



# Le maire Leduc n'a pas peur

Une nouvelle grève des cols bleus de LaSalle menacera dès ce soir, à minuit, les résidents de cette municipalité de l'ouest de l'île de Montréal.

Yvon Laprade

A moins d'un revirement de dernière minute, les cols bleus de LaSalle déclencheront en effet la grève générale illimitée pour forcer la main de l'administration du maire Michel Leduc dans leurs négociations pour le renouvellement de leur convention collective. Celle-ci est expirée depuis le 31 décembre 1983.

Il s'agira de la deuxième grève à survenir en deux ans à LaSalle. On se rappelle que cette ville de la Communauté urbaine de Montréal avait été paralysée pendant neuf semaines, durant l'hiver 1982, par un conflit de travail qui

opposait les cols bleus aux dirigeants de l'administration du maire Gerry Raymond.

Les négociations sont rompues depuis samedi et aucune assemblée syndicale n'est prévue d'ici à ce soir.

## Négociation-type

Joint par le Journal, le maire de LaSalle, Michel Leduc, a indiqué clairement que les cols bleus ont été invités à se «serrer la ceinture».

«Ils ont obtenu des hausses salariales de 12 et 9 pour cent en 1982-83. Mais moi, je ne suis pas intéressé à faire comme l'ex-maire Raymond qui a acheté la paix en leur consentant

de telles hausses de salaire», a souligné Leduc.

Ce dernier veut faire une négociation-type avec les cols bleus de sa ville.

«Il faut que je donne l'exemple et favoriser une prise de conscience, a-t-il dit. Bien des villes surveillent de près cette négociation. Je ne suis pas peureux et je suis prêt à aller jusqu'au bout», a-t-il ajouté.

Le maire Leduc, en poste depuis novembre dernier, rappelle que les cadres de LaSalle se sont vus imposer un gel de leur salaire.

Les cols bleus demandent, selon lui, des augmentations de 6 et 5 pour cent pour la durée

de la prochaine convention collective.

## DERNIÈRE HEURE.

(Y.L.) — En dernière heure, nous apprenons que la grève des cols bleus vient d'être évitée de justesse à LaSalle.

Une entente de principe est en effet intervenue peu avant minuit entre les deux parties.

Les détails de cette entente seront soumis aux syndiqués cet après-midi lors d'une assemblée générale convoquée par l'exécutif du syndicat.

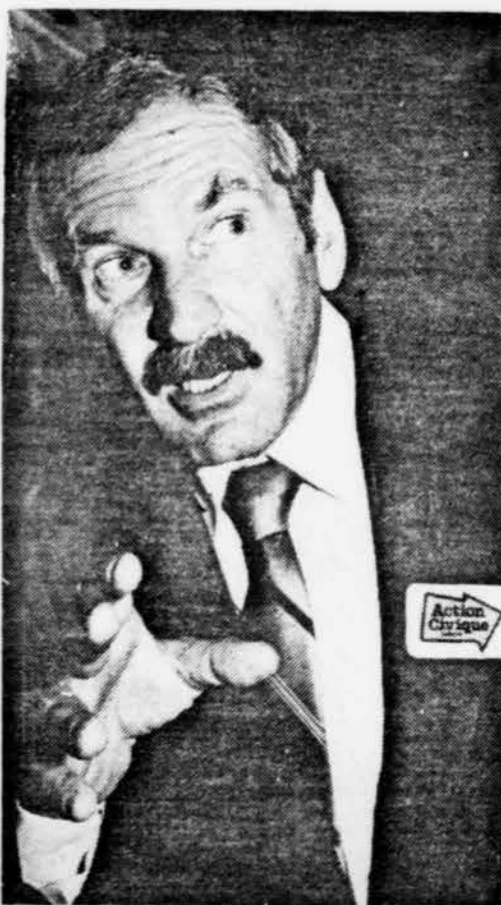


Photo Les Archives

Le maire de LaSalle, Michel Leduc, n'a pas peur des cols bleus de sa ville!



# LES COLS BLEUS EN GRÈVE À MINUIT À LASALLE

**Depuis minuit, hier, les 158 cols bleus de LaSalle sont en grève générale illimitée!**

**Yvon Laprade**

Ils ont posé ce geste-surprise quelques heures à peine après s'être entendus verbalement avec l'administration du maire Michel Leduc sur le renouvellement de leur convention collective.

Les syndiqués, membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), prétendent que le maire Leduc n'a pas tenu parole sur les offres qu'il leur a faites lors de la réunion informelle tenue dans la soirée de mardi.

Ils l'accusent en outre de ne pas vouloir mettre par écrit les of-

fres verbales sur lesquelles les deux parties s'étaient mises d'accord.

L'entente de principe aurait dû normalement être ratifiée hier matin.

Devant la tournure des événements qui ont provoqué une nouvelle rupture des négociations, le conflit des cols bleus est loin d'être solutionné.

Le maire Leduc se défend bien d'avoir changé son fusil d'épau- le à propos de cette entente de principe verbale.

«Je n'ai pas reculé, mais il semble y avoir un problème d'interprétation», a-t-il déclaré hier au *Journal*.

Leduc a ajouté que l'entente de mardi «ne tient plus».

«Tout ce qu'on a réglé lors de cette rencontre n'existe plus!», a-t-il précisé.

Les deux parties en sont donc au même point que samedi dernier alors que l'administration Leduc avait déposé ses offres finales.

Le point d'achoppement majeur porte sur

certaines clauses normatives. Le maire Leduc n'a pas voulu élaborer sur la teneur de celles-ci.

## Services essentiels

Par ailleurs, le Conseil des services essentiels a déclaré suffisante l'entente de services essentiels déposée par le syndicat et la Ville.

On sait que la loi 72

oblige les parties à maintenir les services essentiels en cas de grève qui risque de mettre en péril la santé ou la sécurité publique.

A LaSalle, il s'agit de la deuxième grève des cols bleus à survenir en deux ans. Le dernier conflit avait duré neuf semaines sous l'ancienne administration du maire Gerry Raymond.

# LaSalle: les cols bleus suspendent la grève jusqu'à... la SEMAINE PROCHAINE

**Les 158 cols bleus de LaSalle ont mis fin temporairement à leur arrêt de travail, hier à minuit, pour ne pas nuire au bon déroulement du festival des Rapides prévu en fin de semaine dans cette banlieue ouest de la métropole!**

**Yvon Laprade**

Les syndiqués, qui avaient déclenché la grève la veille, à minuit, ont toutefois l'intention de reprendre les piquets de grève, la semaine prochaine, pour forcer la main de l'administration du maire Michel Leduc dans leurs négociations.

Ils ont d'ailleurs l'intention d'envoyer un nouvel avis de grève au ministère du Travail dès le début de la semaine prochaine si aucun changement d'intervient d'ici là.

Le maire de LaSalle a dit ne rien comprendre de ce «jeu du yoyo».

«C'est une grève étrange, c'est le moins que je puisse dire. Je commence à comprendre pourquoi les administrations précédentes ont subi des grèves de leurs cols bleus. Les arrêts de travail des employés manuels de la ville, ça commence à devenir une tradition à LaSalle...», a dit le Dr Leduc au cours d'une entrevue au *Journal*.

Il s'interroge en outre sur le comportement de l'exécutif syndical dans ce conflit.

«On en était pourtant venu à un accord de principe verbal mardi soir. C'est totalement incompréhensible!», a-t-il ajouté.

Le maire affirme être allé «assez loin» avec l'exécutif syndical. «Et il y a eu grève malgré tout!», a-t-il conclu.

Les LaSallois auront donc droit à une trêve jusqu'à la semaine prochaine...

## La grève sera longue

En reprenant le travail pour la durée du Festival des Rapides, les cols bleus de LaSalle ont fait preuve de décence et de sens civique en voulant épargner à la population les ennuis d'une grève. Mais, en reportant au 16 juillet le début de leur grève illimitée, ils risquent fort de s'embarquer dans une grève de longue durée.

On connaît les effets d'une grève des cols bleus en plein hiver: personne n'a oublié dans quel état se trouvaient les rues, non déneigées pendant neuf semaines, il y a deux ans. Tous les LaSallois en avaient souffert.

En 1982, les pressions populaires ont forcé le conseil municipal à donner satisfaction à certaines demandes syndicales (augmentations salariales de 12 et 9 pourcent pour les années 1982 et 1983) afin de régler le conflit.

Et la crédibilité des membres du conseil avait été entachée par la grève. De nombreux facteurs ont contribué à la défaite de l'administration Raymond en novembre dernier, et la grève était sûrement l'un d'eux. (Qu'on se souvienne de la campagne électorale de l'automne dernier, l'Action Civique ne manquait pas une occasion de rappeler à la population que le maire Raymond avait passé une partie de la grève à l'abri, en Floride, et qu'il n'avait rien fait pour résoudre le conflit).

Une grève en été fait cependant moins mal, parce qu'une partie de la population est en vacances et que l'arrêt de travail des cols bleus ne modifie pas grand chose au rythme de vie des autres. Les plus touchés par une grève seront les usagers des piscines et des parcs, soient les enfants, les sportifs et les personnes âgées.

En retardant leur grève jusqu'au 16 juillet, les cols bleus limitent l'effet qu'elle aura. S'ils l'avaient déclenchée avant le 24 juin, par exemple, le conflit de la ville avec ses employés aurait été plus remarqué, parce que les cols bleus travaillaient aux fêtes Nationale et du Canada.

Sans souhaiter que la population soit prise en otage, on sait bien que dans un conflit opposant un gouvernement et ses employés, c'est toujours le public qui paie. A la différence du secteur privé, une grève dans le secteur public fait économiser de l'argent au gouvernement. Donc, tant que la population ne se plaint pas, le gouvernement n'a pas intérêt à faire de nombreuses concessions afin de hâter l'issue du conflit.

On peut donc craindre que les deux parties ne soient pas pressées de reprendre les négociations. Déjà, tant les représentants syndicaux que les autorités municipales ont durci leur position. Qui a tort, qui a raison? Quelle qu'elle soit, la vérité se situe vraisemblablement quelque part entre les affirmations des cols bleus et celles de la ville.

Et, sans prétendre juger de la pertinence des offres et des demandes, on peut affirmer que la grève pourrait être longue...

Andrée Ducharme

## A long lasting strike

By returning to work for the duration of the Festival des Rapides, LaSalle's blue collar employees demonstrated a certain sense of decency and civic responsibility, but, they may also have lost the last opportunity remaining to them this summer to exert pressure on management.

We all know the consequences of a blue collar strike in winter-time: no one has forgotten the condition of our streets which remained uncleared of snow for nine weeks two years ago. All residents of LaSalle suffered from this.

In 1982, public pressure forced the municipal council to meet union demands (12 and 9 percent salary increases for 1982 and 1983) in order to settle the conflict.

The council members' credibility was also affected by this strike. Several factors played a major part in the Civic Action Party's clean sweep in last November's municipal election, and the strike was certainly included among these. "We just have to remember last fall's electoral campaign, during which Civic Action never missed an opportunity to remind the population that Mayor Raymond had spent part of the duration of the strike well sheltered from its effects, in Florida, and that he had done nothing to settle the conflict).

A summer strike may be less damaging, since part of the population is on vacation and the blue collar workers' work stoppage does not change much in people's daily habits. Those who will be most seriously affected by a strike will be those using our outdoor pools and play-grounds, that is, our children, our sports enthusiasts and our senior citizens.

By delaying their strike until July 16, the blue collar employees will limit its effects. Had they walked out before June 24, for example, the conflict between the municipality and its employees would have been more noticeable, since the blue collar workers were involved in preparations for la Fête Nationale and Canada Day.

Without suggesting that the population should be held hostage, we realize that in a conflict between a government and its employees, the public always pays. Unlike the private sector, a strike in the public sector enables the government involved to save money. Therefore, as long as the population does not complain, the government feels no urge to make concessions to speed up a settlement.

We may therefore fear that the two parties will not be in a hurry to resume negotiations. Already, union representatives, like their municipal counterparts, have toughened their stand. Who is wrong and who is right? Whatever it may be, the truth most likely lies somewhere between the blue collar employees and the municipal authorities' assertions.

And, without pretending to judge the relevancy of the offers and demands, we may expect the strike to last a while...

## City workers in LaSalle will resume strike

LaSalle maintenance workers go back on the picket lines Monday, after interrupting their strike to help out at a charity event last weekend.

About 228 members of Local 323 of the Canadian Union of Public Employees, who maintain LaSalle's public parks, swimming pools and municipal buildings, went on strike last Thursday.

But a day later, they decided to help the local Lions' Club set up its three-day Festival des Rapides, a fund-raising event featuring water sports on the St. Lawrence River near LaSalle.

"The money was going to needy people," local chairman Michel Langlois said, "and we didn't want to affect the citizens of the city of LaSalle."

After interrupting the strike, the union had to give the city eight days' notice before going back on the picket lines.

The union wants seniority rights for temporary employees, and an eight-per-cent wage increase to give LaSalle blue-collar workers parity with those in other Montreal island municipalities.

Langlois said the current hourly wage of \$10.40 is "somewhere near the bottom."

Langlois said the city actually offered only three per cent, because it calculated the increase on last year's average wage, not the end-of-year wage.

The contract expired Jan. 1.

The dispute has been going on since last November, and there have been 17 negotiating sessions.



Le conciliateur convoque les deux parties

## Les cols bleus reportent la grève

Les cols bleus de LaSalle ont reporté une fois encore la grève générale qu'ils devaient déclencher le 16 juillet, en rai-

par **Andrée Ducharme**

son d'une rencontre qui doit avoir lieu avec la partie patronale jeudi.

"Le conciliateur (nommé par le ministère du Travail, lorsque l'employeur et ses employés n'arrivent pas à s'entendre) nous a convoqués pour une réunion la semaine prochaine... On ne sort pas en grève dimanche soir", a expliqué Michel Langlois, président du syndicat local affilié au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP, lui-même affilié à la Fédération du travail du Québec, FTQ).

Les 21 membres de

l'exécutif du syndicat ont ainsi pris la décision de ne pas retourner sur les piquets de grève tout de suite, bien que les 158 employés permanents du service des Travaux publics aient donné un mandat de grève.

Si les négociations ne devaient pas porter fruit, les cols bleus pourraient à nouveau envoyer un avis de grève au ministère du Travail afin de déclencher la grève une semaine plus tard.

### Clauses en litige

Les négociations achoppent sur plusieurs clauses, dont la reconnaissance de l'ancienneté des employés temporaires, que demande le syndicat mais que la ville refuse d'accorder.

Les deux parties ne s'entendent pas sur les clauses salariales non

plus: la ville offre une augmentation de salaire de 3 pourcent (portant le salaire de base à 10,71\$ de l'heure) alors que les syndiqués demandent 8 pourcent.

Notons que le syndicat ne demandait plus qu'une augmentation de 6 pourcent lors des négociations qui ont pris fin en juin, mais est depuis retourné à ses demandes initiales, déposées en septembre dernier, a précisé M. Langlois.

### Gardiens congédiés

Le syndicat reproche aussi à la ville "des congédiements massifs des gardiens de parcs", selon M. Langlois qui y voit là une mesure d'intimidation.

Or, aux dires du maire Michel Leduc, trois gardiens auraient effectivement été congédiés la se-

maine dernière, non pour intimider qui que ce soit, mais parce qu'ils avaient remis les clés leur donnant accès aux parcs alors qu'ils en ont besoin pour travailler.

"Trois (employés) temporaires ont été congédiés parce qu'ils ont fait le jeu du syndicat, a-t-il dit. Ils n'ont pas fait leur travail".

Le syndicat a demandé à ses membres, de même qu'aux employés temporaires qui ne bénéficient pas de la sécurité d'emploi, de remettre leurs clés à l'employeur afin d'éviter qu'ils soient accusés de vandalisme, selon M. Langlois.

C'est une lettre envoyée par le maire Leduc le 10 juillet dernier qui aurait incité le syndicat à faire cette recommandation.

M. Langlois a interprété cette lettre comme une menace aux cols bleus qui seraient accusés de tout acte de vandalisme commis à l'endroit des propriétés municipales.

"Dans la lettre, je répète que nous sommes contre le vandalisme, de rétorquer le maire Leduc. Et je dis que si la preuve était faite que des cols bleus ont fait du vandalisme, le total des dommages serait déduit de la masse salariale (des cols bleus). C'est pas les citoyens qui paieront pour ça".

Depuis la mi-juin, quelques actes de vandalisme ont en effet été commis à LaSalle, bien que le montant des dommages ainsi causés n'ait pas été révélé.

## Blue collar strike is deferred

LaSalle's blue collar employees have once again deferred the general strike they were to begin on July 16th, because of a scheduled meeting with management next Thursday.

"The conciliator (appointed by the Labor Minister, when an employer and his employees are unable to reach an agreement), summoned us to a meeting to take place next week... So, we will not go out on strike on Sunday night," explained Michel Langlois, the president of this local union which is affiliated with the Canadian Public Employees' Union, itself affiliated with the Quebec Labor Federation (FTQ).

The 21 members of the union's executive have

therefore decided not to return to the picket lines at the present time, although the Public Works Department's 158 permanent employees have given them a strike mandate.

"If the negotiations are unsuccessful, the blue collar workers might once again send a strike notice to the Labor Department so that they can resume the strike a week later.

### Unsettled clauses

To date, the negotiations have floundered on granting seniority rights to temporary employees, a union demand which the municipality has denied, to date.

The two parties also disagree on salary clauses: the municipality

is offering a 3% salary increase (raising the basic salary to \$10.71 an hour) while union members are asking for 8%.

We should mention that the union was only asking for a 6% increase when the negotiations broke off in June, but it has since returned to its initial demands, which were tabled last September, as Mr. Langlois explained.

### Security guards dismissed

The union also reproaches the municipality for "massive dismissals of park security guards," according to Mr. Langlois, who considers this a means of intimidation.

However, according to Mayor Leduc, three

guards were dismissed last week, not for the purpose of intimidating anyone, but because they had turned in the keys which give them access to the parks.

"Three temporary employees were dismissed because they went along with the union," Mayor Leduc explained. "They were not doing their work."

According to Mr. Langlois, the union had asked its members, as well as temporary employees who do not have job security, to turn in their keys so that they could not be accused of vandalism.

A letter sent by Mayor Leduc on July 10th led the union to make this recommendation.

Mr. Langlois interpreted the letter as a threat to blue collar employees who might be accused of any act of vandalism against municipal property.

"In the letter, I simply repeated that we are opposed to vandalism," Mayor Leduc replied. "And I say that if we can prove that blue collar employees did resort to vandalism, the amount of the damages would be deducted from their bulk salaries. The citizens should not have to pay for that."

Since mid-June, a few incidents of vandalism have taken place in LaSalle, although the amount of the damages resulting from these has not been revealed.

## Grève retardée à ville LaSalle

■ Les 160 cols bleus réguliers de ville LaSalle et leurs 60 confrères temporaires ont retardé une fois de plus leur grève prévue pour dimanche soir à minuit. Ils ne débrayeront pas avant de rencontrer le conciliateur du Ministère du travail, M. Marcel Béliveau, qui les a convoqués pour jeudi matin, a affirmé M. Michel Langlois, le président de leur syndicat.

Mais les relations entre les parties restent tendues.

### PIERRE MASSUE

Ainsi, il y a quelques semaines, les réservoirs de certains véhicules municipaux munis d'un moteur diesel ont été remplis d'essence. Les vitres de quelques autos furent fracassées et les pneus de certains camions, crevés.

Ces actes de vandalisme ont été commis dans la cour du garage municipal de ville LaSalle. Cette cour est évidemment entourée d'une haute clôture et elle est surveillée en permanence par un gardien, a déclaré M. Robert Barbeau, le directeur général de la Ville.

M. Michel Leduc, le maire de LaSalle, a fait parvenir au président du syndicat des cols bleus, une lettre pour lui dire que les coûts résultant d'actes de vandalisme commis par ses membres seraient déduits des hausses offertes par l'employeur.

« Nos membres n'ont pas à être tenus responsables sans la moindre preuve, de tous les actes de vandalisme commis à LaSalle. Nous mettons le maire en demeure de se rétracter immédiatement. Pour protester contre ces accusations injustes, nos membres ont remis, jeudi matin, les clés des installations municipales à leurs contremaîtres », a répondu le président du syndicat.

« Sans ces clés, les cols bleus ne peuvent faire leur travail et il nous a fallu prendre des mesures appropriées », a affirmé de son côté le gérant de la Ville. Jeudi dernier, une soixantaine d'employés permanents ont reçu un avis d'accomplir leur tâche sous peine de mesures disciplinaires et 12 employés temporaires ont été congédiés pour avoir refusé de travailler. Mais vendredi, ils ont cependant repris leur travail, avec l'accord de l'employeur.

LaSalle nomme un négociateur

## Cols bleus: séance de conciliation samedi

par **Andrée Ducharme**

Les représentants des cols bleus et ceux de la municipalité se rencontreront pour une séance de conciliation samedi le 29 septembre, a confirmé le président du syndicat Michel Langlois.

Bien que les 158 cols bleus de LaSalle soient sans contrat depuis le 1er janvier dernier, cette rencontre des deux parties sera la première depuis juillet.

C'est le conciliateur nommé par le ministère du Travail qui a invité les représentants syndicaux

et ceux de la ville à reprendre les discussions, a-t-on appris la semaine dernière.

A date, la partie patronale était représentée par le directeur du service du Personnel, André Saint-Louis et par le directeur général Robert Barbeau. Mais ce dernier ne participera plus aux négociations.

Le maire Michel Leduc a en effet annoncé, lors de l'assemblée publique du 10 septembre, que LaSalle engagerait un négociateur professionnel, Claude Filion, cette se-

maine. Le conseil municipal devait approuver cette décision le 24 septembre.

"On a beaucoup de pain sur la planche cet automne, d'expliquer le maire Leduc. On ne peut pas se permettre le luxe de perdre le support de notre directeur général dont on a beaucoup besoin".

Le conseiller Daniel Zizian a tenu à préciser que "le négociateur aura comme mandat de jouer avec les détails, mais l'ensemble des offres mis sur la table ne sera pas

modifié".

Les négociations achoppent sur plusieurs clauses, dont les augmentations salariales et la reconnaissance de l'ancienneté des employés temporaires.

### Assemblée générale

Les cols bleus ont renouvelé leur vote de confiance en leur exécutif syndical lors d'une assemblée générale tenue le 18 septembre.

"On a toujours le mandat de grève", de noter M. Langlois.

Et les lettres envoyées par la ville pour expliquer à chacun de ses employés les offres patronales, ont été déchirées par les cols bleus lors de cette assemblée, a ajouté M. Langlois.

### Remaniements

Le service des Travaux publics fait l'objet d'une étude du groupe de consultation Prémar, la firme responsable du nouvel organigramme de la municipalité présenté il y a deux semaines.

Les résultats devraient être connus au début octobre et le maire Leduc s'est engagé à rencontrer les cols bleus pour leur présenter le nouvel orga-



**Michel Langlois**

nigramme des Travaux publics.

Il a toutefois dit à M. Langlois, lors de la période de questions à la suite de l'assemblée du 10 septembre, que "la ville, actuellement, notre préoccupation première est pas juste, le soir en se couchant, les cols bleus, les cols bleus, les cols bleus".

M. Langlois a par ailleurs tenu à réitérer la bonne volonté des cols bleus. "Vous avez l'air de jouer à la démagogie... Nous autres, tout ce qu'on veut, c'est travailler en harmonie".



### **Les cols bleus de LaSalle se préparent à la grève**

■ C'est par un vote de 93 p. cent que les cols bleus de LaSalle viennent de rejeter les dernières offres soumises par l'administration du maire Michel Leduc de LaSalle. Le président du syndicat, Michel Langlois, estime que ces offres de 5 p. cent pour 1984 et d'un autre 5 p. cent pour l'an prochain sont insuffisantes puisqu'elles seront grugées par la hausse de l'indice du coût de la vie. Il est maintenant question de grève générale. Entre-temps le conciliateur Marcel Béliveau tente d'amener les parties à un règlement ayant que la situation ne s'envenime davantage.



Le maire Leduc brûlé en effigie

## Les cols bleus manifestent

par Andrée Ducharme

Les 158 cols bleus de LaSalle, qui sont sans convention collective depuis 10 mois et demi, ont bravé la pluie le soir du 12 novembre pour manifester dans les rues de LaSalle et se sont rendus à l'hôtel de ville, où le conseil municipal tenait son assemblée publique régulière.

Pendant qu'une vingtaine d'entre eux entraient dans la salle du conseil, vers 21h20, d'autres brûlaient une effigie du maire Michel Leduc à l'extérieur de l'hôtel de ville. On pouvait d'ailleurs voir les reflets du feu à travers les vitres de la salle du conseil.

L'assemblée s'est poursuivie presque normalement malgré quelques tactiques de harcèlement des cols bleus — qui ouvraient et fermaient les

portes de la salle, se promenaient pendant les discussions en arborant un chandail sur lequel on pouvait lire "Des promesses, Leduc, toujours des promesses".

C'est au cours de cette assemblée que le conseil municipal a confirmé l'engagement de Me Yves Lebrun comme porte-parole de la partie patronale dans les négociations avec les cols bleus et les cols blancs (leur convention collective vient à échéance le 31 décembre prochain) de LaSalle.

Notons qu'une douzaine de policiers en uniforme étaient entrés dans la salle du conseil à la suite des cols bleus et que d'autres patrouillaient les couloirs de l'hôtel de ville.

Selon le président du syndicat, M. Michel Lan-



Près de 200 personnes ont participé à la manifestation des cols bleus de LaSalle le 12 novembre dernier. On voit ci-haut une effigie du maire Michel Leduc que les cols bleus ont brûlé à leur arrivée à l'hôtel de ville vers 21h30. (Photo Bob Pichette 366-7417)

glois, environ 200 personnes ont participé à la manifestation, des cols bleus des municipalités

voisines se joignant à ceux de LaSalle.

### Grève possible

Rejoint en fin de semaine, M. Langlois a dit que les deux parties ne s'étaient pas rencontrées depuis que les cols bleus ont intensifié leurs moyens de pression la semaine dernière — au lendemain de la manifestation, le syndicat canadien de la fonction publique a aussi publié quatre pages d'annonces dans l'édition du *Messenger* du 13 novembre.

Selon lui, avant que le nouveau négociateur (M. Lebrun) ne soit nommé, la ville et le syndicat en étaient venus à un accord sur presque tous les points.

"Il manquait juste le salaire et deux petites clauses (les journées syndicales et une journée de fête personnelle, à prendre au goût de l'em-

ployé), a-t-il dit. La différence de salaire, 75 000\$, c'est tellement peu. Il y a une différence de 10 cents la première année et pour la deuxième année, ils nous offrent 5 (pour cent d'augmentation) et on demande 5".

Mais, toujours selon M. Langlois, "M. Lebrun voulait tout recommencer à zéro", ce que les cols bleus refusent.

M. Langlois a par ailleurs laissé entendre que les cols bleus de LaSalle pourraient déclencher la grève après les premières chutes de neige importantes. Le mandat obtenu l'été dernier est en effet toujours valide et le syndicat canadien de la fonction publique n'a qu'à envoyer un avis de grève au ministère provincial du Travail sept jours avant le début de la grève.

### Mayor Leduc burned in effigy

## Blue collars demonstrate

LaSalle's 158 blue collar employees, who have been without a collective agreement for ten and a half months, braved the rain last November 12 to demonstrate in LaSalle streets, going on to City Hall where the municipal council was holding its regular public meeting.

While about twenty of their number went into the council room at approximately 9.20 p.m., others burned Mayor Michel Leduc in effigy, outside City Hall. In fact, the fire was reflected in the windows of the council room.

The meeting continued almost normally in spite of a few harassment tactics on the part of the blue collar employees, such as opening and closing doors, walking around during the debates, wearing a sweater reading, "Promises, Leduc, al-

ways promises".

During this meeting, the municipal council confirmed the engagement of Counsellor Yves Lebrun to represent management in negotiations with LaSalle's blue and white collar employees (whose collective agreement ends on December 31st of this year.)

We should mention that about a dozen uniformed police officers entered the council room after the blue collar workers and that others were patrolling the City Hall corridors.

According to Mr. Michel Langlois, the union president, approximately 200 persons took part in the demonstration as LaSalle blue collar employees were joined by others from neighboring municipalities.

(Cont' on page 19)

# Menace de grève chez les cols bleus DE LASALLE

**Les cols bleus de LaSalle, réunis en assemblée spéciale, mercredi soir, ont rejeté à 85% les offres patronales en ce qui a trait au renouvellement de leur convention collective.**

**Serge LABROSSE**

Ils menacent de recourir à la grève, d'ici quelques jours, pour obtenir gain de cause dans leurs revendications.

Selon le président du syndicat, Michel Langlois, des mesures de pression de plus en plus forte, seront utilisées à compter de maintenant pour forcer la ville à «prendre ses responsabilités».

Il n'a toutefois pas voulu dire quels seraient les gestes posés.

La convention collective liant la ville à ses employés est échue depuis le 31 décembre 1983.

«Les négociations traînent en longueur depuis ce temps, affirme Michel Langlois, et nous savons pourquoi.»

## Un exemple

«Le maire, Michel Leduc, ne s'est pas caché pour laisser entendre que plusieurs villes avaient les yeux rivés sur notre convention. Nos conditions de travail vont servir à établir les barèmes qui seront appliqués ensuite aux contrats des cols bleus des autres municipalités.»

«Pourtant, dit-il, nous demandons moins que la parité avec les employés journaliers de Montréal. Ils ont obtenu d'être augmentés à \$11,54 en 1984. Nous réclamons actuellement \$11,07, ce qui représenterait 5% de plus que notre salaire de 1983.»

«La ville ne nous offre que 31 cents d'augmentation (\$10,71) et veut priver les surnuméraires de droits acquis.»

Certaines clauses normatives seraient également remises en question, selon le président du syndicat, dont celles touchant les absences pour raisons syndicales.

Il a été impossible d'obtenir les commentaires des représentants de l'administration municipale, hier. Le directeur général et le directeur du personnel se trouvaient en réunion.

# PIRE À LASALLE

Le verglas a «frappé» plus durement à LaSalle où une impasse dans les négociations avec les cols bleus laisse les rues et les trottoirs dans un état pitoyable.

**Martin Smith**

«La situation est catastrophique parce que les cols bleus tiennent la population en otage comme ils le font régulièrement tous les deux ans», dit le maire Michel Leduc.

Leur convention collective est échue depuis un an.

L'offre déposée par la ville au début du mois a été rejetée par 85 pour cent des cols bleus au cours d'une assemblée syndicale.

«LaSalle est la sixième ville en importance au Québec.

«Mais les salaires offerts nous placeraient au 60ième rang de la province», dit Michel Langlois, le président du syndicat.

Pendant que le conflit piétine, les contribuables doivent apprendre à vivre avec des rues à peine déneigées et rendues dangereusement glissantes par le verglas.

«On envisage de boycotter nos taxes pour faire comprendre à la Ville qu'on trouve la situation ridicule», dit M. Pat Tucci, un résident de la rue Gagné.

# LASALLE

## Le maire menace de congédier des cols bleus

ANDRÉ NOËL

■ Le maire de LaSalle, Michel Leduc, a menacé de congédier des travailleurs municipaux après que ceux-ci aient refusé de faire du temps supplémentaire pour déblayer les rues de la ville, hier.

« On va essayer à l'aide de bons avocats de trouver ce que la loi nous permet comme mesures de sanction, a dit M. Leduc. Je pense qu'on peut aller jusqu'au congédiement pur et simple. »

La neige, la pluie et le verglas ont rendu les rues de LaSalle « presque impraticables », a dit hier le directeur des Travaux publics, Claude Paquin.

Selon M. Paquin, des chauffeurs non syndiqués auraient reçu des menaces. Des véhicules ont été endommagés, a-t-il ajouté.

« De l'eau a été versée dans les réservoirs d'essence. Des serrures de contact ont été bloquées avec de la colle ou des morceaux de bois. »

Le syndicat, affilié au Syndicat canadien de la fonction publique (FTQ), nie cependant toute responsabilité.

Quant au boycott du temps supplémentaire, il s'agit d'un moyen de pression tout à fait légal, et qui ne peut donc pas faire l'objet de congédiement, a dit le président du syndicat, Michel Langlois.

« Les employés ont concentré les jours de congé auxquels ils ont droit pendant la période des fêtes, a-t-il expliqué. Le seul problème dans le conflit, c'est que le maire veut imposer un accord type à LaSalle qui pourrait être ensuite repris dans toutes les villes du Québec. »

Les 160 syndiqués sont sans convention collective depuis un an. Ils ont rejeté les dernières offres patronales dans une proportion de 85 p. cent lors d'une assemblée le 22 décembre dernier.

Ils exigent un salaire horaire de \$11,07, tandis que la Ville offre \$10,40. Les deux parties s'entendent sur une augmentation de cinq p. cent pour la deuxième année, et une clause d'indexation pour la troisième et dernière année de la convention.



# LaSalle street crews threaten strike

By SYLVIE DUPUIS  
of The Gazette

LaSalle's 226 unionized blue-collar workers are threatening to go on strike in January if the city doesn't meet their wage demands.

"We have lowered our demands three times but there won't be a fourth time," union leader Michel Langlois said yesterday.

"The workers have been without a collective agreement since Dec. 31, 1983 and we have been negotiating for the last 14 months."

The union is seeking \$11.07 an hour, while the city is offering \$10.71, Langlois said. Initially the union called for \$11.54.

Blue-collar workers currently earn \$10.49 an hour.

"Mayor (Michel) Leduc says he's giving us a six-per-cent increase, but he's only offering us 2.7 per cent.

"We'd like the people to understand our position and put pressure

on the mayor," Langlois said.

But after a weekend of slipping and skidding on ice-covered streets, LaSalle residents were giving blue-collar workers everything but their support.

And while Councillors Louise Bérubé and Alvaro Farinacci blame the icy streets on blue-collar workers' not reporting to work en masse Friday, Langlois said the employees were legally on Christmas holiday.

He also denied allegations by city administrators that employees had sabotaged the city's fleet of snowblowers and salt trucks by pouring sand and sugar into fuel tanks.

Whether blue-collar workers were involved in the vandalism or not, LaSalle residents are angry the roads have not been cleared.

Gabrielle Desrochers told *The Gazette* yesterday she hasn't been able to go out because LaSalle Blvd. is "like a mirror."

"Two years ago when the workers

used pressure tactics it was the same thing; we spent the entire winter slipping and skidding on ice. We're getting fed up now because it's so dangerous."

And Normand Duggan of Parent St. said he has seen several accidents caused by the icy roads.

"You just can't turn a corner without skidding and ramming into another car around here."

Councillors Farinacci and Bérubé, however, say the administration has no intention of giving in to the workers' demands.

Farinacci said the mayor sent notices to all city employees Friday, warning them that disciplinary measures will be taken against them if they continue with their pressure tactics.

"As far as we're concerned their tactics are illegal because emergency services like salting and clearing the streets aren't being carried out," Farinacci said. "The mayor has al-

ready filed an official complaint against the union with the Emergency Services Council."

Langlois, however, maintains workers "were in no way obliged to clear the streets because they were on holiday, just as they are going to be on legal holiday for New Year's until Thursday."

While both Farinacci and Langlois expressed a desire to see the negotiations continue, both parties issued warnings.

Langlois warned of strike action, while Farinacci warned the city may "hire part-time employees under police escort to do the work of full-time blue-collar workers."

The blue-collar workers, members of Local 323 of the Canadian Union of Public Employees, have given their full support to the union executive, Langlois said.

"We had a secret ballot vote last week, with 85 per cent of the members refusing the city's offers."

## Montrealers go slipping and sliding . . . as the old year slips away

### Freezing rain makes roads treacherous

As the last weekend of 1984 slipped away, Montrealers did a little slipping of their own.

Treacherous road conditions were reported throughout the weekend, thanks to freezing rain which began Friday and continued through Saturday.

Conditions were particularly bad in LaSalle as blue-collar workers, who are embroiled in a labor dispute, didn't report to work to clear streets.

Driving wasn't the only problem in the Montreal Urban Community: More than one pedestrian fell victim to icy sidewalks.

But conditions here were tropical compared with southwestern British Columbia, where 27 cars piled up on the Trans-Canada Highway during a blizzard, resulting in two deaths.



Gazette, Tedd Church

Ice time: Gregory McIntyre, 11, Robert Sokoloski, 7, and Jennifer McIntyre, 9 (left to right), enjoy a bit of winter fun in LaSalle yesterday.

# LaSalle group demands snow-clearing, salting

By SYLVIE DUPUIS  
of The Gazette

LaSalle city crews should provide "essential services" during a labor dispute that has left streets in the municipality snow-covered and icy, a residents' group says.

"The bad weather is bad enough without having the blue-

collar workers not showing up to clear the streets," Luc Morin of the Association des Résidents de LaSalle said yesterday.

The city hired temporary employees to clear and salt the streets Saturday, Sunday and Monday.

Apart from that, LaSalle streets haven't been cleared or salted since Dec. 21, when the

city's 226 blue-collar workers stopped reporting for work.

Officials of their union, the Canadian Union of Public Employees, say the men are on Christmas and New Year's holidays. City officials deny this.

The 275-member residents' association denounced both sides in the dispute.

"The thousands of dollars we

pay in taxes every year pay for the workers' wages, and the least we could get out of that is essential services like salting the streets and clearing the snow," Morin said.

"Our taxes also pay for the administrators' salaries, and we expected them to prepare a plan of action in the event of pressure tactics from the blue-collar

workers during the winter."

The union, which has been without a contract for more than a year, announced on the weekend the workers will strike in January if no satisfactory settlement is reached soon.

The workers, now making \$10.49 an hour, want \$11.07. The city refuses to give them more than \$10.71.

## LaSalle crews begin clearing snow and ice

LaSalle city crews are to begin clearing away five days' accumulation of snow and ice from streets and walks today.

But city works director Claude Paquin expects it will be a week, at least, before streets and sidewalks are back to normal.

And another confrontation between the city and its 226 blue-collar workers may come as early as the weekend.

Officials of the local union were to consult officials of the Canadian Union of Public Employees today about the city's threats of disciplinary action if the workers continue refusing to work overtime.

The city says their labor contract forbids such refusals.

Councillor Alvaro Farinacci said the workers alleged sickness when the city asked them to work overtime clearing the freezing rain and heavy snow of the five-day New Year's holiday that began Saturday.

They had also refused overtime during the Dec. 22-26 break, then worked regular shifts for two days.

By using outside contractors, Paquin said, the city had streets passable yesterday and arteries in fairly good condition. No attempt had been made to clear sidewalks.

Union president Michel Langlois expects a strike to begin this month, preceded by other "pressure tactics." The workers have been without a contract since Dec. 31, 1983.

The workers want an increase to \$11.07 an hour from their present \$10.40 and the city has offered \$10.71.





Photo Louise Lemieux

Des centaines de scènes du genre se sont répétées hier dans tous les quartiers de Ville LaSalle où la couche de glace et de neige recouvrant toujours les rues rendait toute circulation extrêmement difficile.

Sans contrat, les cols bleus refusent le temps supplémentaire

## *Ville Lasalle vit un «cauchemar blanc»*

**CAROLE BEAULIEU**

Pelle et grilles antidérapantes en main, les citoyens de Ville LaSalle tentent vainement de s'extirper du cauchemar blanc dans lequel les a plongés depuis samedi dernier le conflit de travail opposant l'administration municipale à ses cols bleus.

Les 77,000 résidents de la 3e plus importante ville de la Communauté

urbaine de Montréal ont débuté l'année 1985 hier dans une ville « sans trottoirs praticables » où les taxis refusent de s'aventurer, certaines rues n'étant « pas discernables, encore moins carrossables » et la majorité ne permettant la circulation que sur une seule voie.

Déjà transformée en patinoire samedi par le verglas qui s'est abattu sur le Québec, Ville LaSalle a littéralement été paralysée par

les 20 cm de neige qui ont marqué l'arrivée du Nouvel An.

Plusieurs circuits d'autobus ont dû être modifiés et le centre hospitalier de LaSalle a enregistré au cours des derniers jours un « nombre inhabituel » de fractures. Les chutes sont désormais monnaie courante dans cette municipalité de l'ouest de l'île de Montréal où aucune opération de déneigement ou d'entretien des rues n'a été ef-

fectuée depuis samedi.

Les 210 cols bleus de la ville, sans convention collective depuis 14 mois, ont en effet refusé systématiquement d'effectuer du temps supplémentaire au cours du long congé des Fêtes. Ils devaient reprendre l'horaire normal hier soir à minuit.

Le maire de Ville LaSalle, le docteur Michel Leduc, a fait savoir

hier qu'il « foutrait à la porte » tous les cols bleus qui refuseraient en fin de semaine prochaine de faire du temps supplémentaire.

Les syndiqués n'étant pas officiellement « en grève », ils ne sont pas tenus de respecter des services essentiels. Ces derniers n'ont d'ailleurs pas encore été définis.

Si les syndiqués continuent leurs moyens de pression et boycottent de nouveau le temps supplémentaire en se « déclarant malades », Ville LaSalle pourrait de nouveau être paralysée dès la fin de semaine prochaine.

Environnement-Canada prévoit en effet pour dimanche et lundi prochain d'importantes chutes de neige, de même que des averses dès samedi.

Occupés hier à déneiger leur entrée de garage et à pousser leurs voisins dont les véhicules patinaient aux intersections, bon nombre de Lasallois se sont toutefois dit favorables aux revendications des cols bleus dont le salaire horaire de \$10.40 est le 60e plus bas des municipalités québécoises selon les données du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

« Les gars sont sans contrat depuis bientôt deux ans. Y'a sûrement quelque chose qui ne va pas. Et \$10 de l'heure ce n'est pas beaucoup comparativement aux autres villes », faisait remarquer M. Réjean Canuel qui avait pourtant endommagé sa transmission la veille en tentant de conduire sa femme d'urgence à l'hôpital alors que les rues de la ville étaient dans un état « apocalyptique ».

« Ca fait 12 ans que je reste à LaSalle. Je ne jamais vu ça. C'est pire que lors de la grève de 1982 ».

Une résidente de la rue Magog, Mme Terry Dines, qui n'a pu se rendre au travail hier faute de pouvoir sortir sa voiture de sa rue transformée en banc de neige, était toutefois moins tendre à l'égard du syndicat des cols bleus, dans lequel l'administration municipale devrait « mettre la hache », selon elle.

La question salariale demeure la principale pierre d'achoppement de la négociation.

Les syndiqués ont refusé à 85% lors d'une récente assemblée générale les offres patronales de \$10.71 l'heure la première année et \$11.24 la deuxième. Ils demandent des salaires horaires de \$11.07 et \$11.65. Le salaire horaire moyen des cols bleus de la ville de Montréal en 1984 était de \$11.54.

Le président du local 323 du Syndicat canadien de la fonction publique, M. Michel Langlois, soutient que ces demandes ne représentent qu'une dépense de quelque \$65,000 pour la municipalité qui a enregistré des surplus de \$7 millions au cours des deux dernières années.

Le maire de Ville LaSalle dément cette évaluation « beaucoup trop basse », selon lui, sans préciser toutefois à combien s'élèvent les demandes des syndiqués.

« Pas question d'offrir plus », déclare le maire qui rend le syndicat,

« qui cherche la confrontation », responsable de l'impasse actuelle.

« Comment est-ce que vous voulez négocier quand le concierge de l'hôtel de ville, qui a une 4e année et à qui j'essaie de parler gentiment, me dit que le prolétariat s'appauvrit pendant que la bourgeoisie s'enrichit? » lance M. Michel Leduc dont l'Action civique a pris le pouvoir à LaSalle en 1983, remplaçant l'équipe du maire Gerald Raymond, au pouvoir depuis plus de douze ans.

Le directeur des travaux publics de la municipalité, M. Gilles Paquin, indiquait hier que la situation demeurerait toujours « dramatique » dans la plupart des quartiers de la ville.

Une dizaine d'employés ont réussi à maintenir ouvertes « les principales artères de la ville », mais toutes les rues demeurent « extrêmement glissantes et encombrées ».

Au plus fort de la tempête à peine quatre ou cinq pièces d'équipement étaient à l'oeuvre le 1er janvier, comparativement à une cinquantaine en temps normal.

Selon M. Paquin, « même les contracteurs privés », habituellement à l'emploi de la ville, ont refusé de travailler au déneigement par crainte que les syndiqués ne s'en prennent par la suite à leur matériel.

Ceux qui se sont aventurés dans les rues de la ville l'ont fait, escortés par des auto-patrouilles de la police, à la demande de l'administration municipale.

« Certains contracteurs m'ont ouvertement dit avoir reçu des menaces des syndiqués », déclare M. Michel Leduc qui soutient que depuis le début du conflit plusieurs pièces d'équipement ont été vandalisées par les syndiqués.

Le porte-parole syndical, M. Michel Langlois, a de son côté nié que les syndiqués se soient livrés à du vandalisme ou à de l'intimidation.

En dépit des piètres conditions des routes, la police de la Communauté urbaine de Montréal n'a enregistré aucun accident majeur dans ce secteur.

La circulation dans la ville est toutefois sérieusement ralentie, a fait savoir le Sergent Chénier de la police de la CUM.

La Commission de Transport de la Communauté urbaine de Montréal confirmait hier que plusieurs circuits d'autobus ont dû être modifiés pur éviter que les autobus n'empruntent des rues secondaires où aucun déblayage n'a été effectué.

Depuis le Jour de l'An plusieurs conducteurs de voitures taxi refu-

sent systématiquement de s'aventurer dans le secteur, certains de leurs collègues y étant restés « coincés pendant plus d'une heure » a précisé un représentant d'une compagnie de taxi montréalaise, M. Bernard Forget.

Un porte-parole de l'un des principales entreprises de taxi desservant Ville LaSalle, Mme Estelle Poirier, a indiqué hier que le délai d'attente pour une voiture dans ce secteur était de plus de deux heures et que certains appels ont été refusés, plusieurs rues demeurant inaccessibles. La compagnie qui, l'an dernier, avait réalisé près de 800 transports entre 4h et minuit le soir du Nouvel An, n'a pu servir qu'un peu plus de deux cent clients cette année.

C'est la deuxième fois en moins de trois ans que les résidents de LaSalle se retrouvent privés de service de déneigement. Le précédent conflit, en 1982, avait duré près de deux mois. Les syndiqués avaient obtenu des hausses de 11% et 9%.

La ville de LaSalle emploie actuellement 160 cols bleus permanents et une cinquantaine d'employés à temps partiel. Une centaine d'entre eux sont en temps normal affectés au déneigement.

## MOYENS DE PRESSION

# Retour au travail des cols bleus de LaSalle

■ Avec deux tempêtes de verglas et de neige en moins d'une semaine et 158 cols bleus présumément malades ou incapables de fournir des heures supplémentaires de travail pour débayer les rues et les trottoirs, les résidents de Ville LaSalle ont été pour la plupart forcés de limiter substantiellement leurs déplacements au cours du long congé des Fêtes.

### CONRAD BERNIER

Le directeur des travaux publics de Ville LaSalle, M. Claude Paquin, a pour sa part déclaré, hier, à LA PRESSE, qu'il avait dû, face au refus des cols bleus de travailler en fin de semaine, embaucher des camionneurs et des entrepreneurs indépendants pour éviter la paralysie totale de la circulation dans les rues de la ville. Ceux-ci ont d'ailleurs travaillé sous escorte policière, histoire de prévenir les assauts et les actes de vandalisme.

Claude Paquin a cependant admis que la situation a été difficile. En période normale, il dispose de près de soixante pièces d'équipement — charrues, saleuses, niveleuses — pour déneiger les rues de LaSalle après une tempête. Or, au cours de la dernière fin de semaine, il n'en avait que six, ce qui était nettement insuffisant.

Plusieurs des petites équipes formées au cours du long congé du nouvel an ont dû travailler pendant plus de trente heures d'affilée pour assurer sur tout le territoire de la ville la plus grande circulation possible et pour répondre aux appels d'urgence.

Le directeur des travaux publics souligne que les actes de vandalisme ont été nombreux depuis la mi-décembre. Par exemple, les réservoirs à essence de camions et de charrues ont été remplis d'eau ou de colle.

Les cols bleus de LaSalle, dont la convention collective expirait en décembre 1983, ont toutefois repris le travail, ce matin. Ils ont débrayé pendant une journée au cours de l'été. Depuis la mi-décembre, sans jamais faire parvenir un avis de grève à l'employeur, ils ont multiplié les moyens de pression pour forcer l'administration de la Ville à révoquer radicalement une offre de règlement que 85 p. cent des syndiqués ont refusée au cours d'une récente assemblée générale.

## *Cols bleus*

# Les citoyens de Lasalle bénéficieront d'un répit

---

CAROLE BEAULIEU

---

Les citoyens de Ville Lasalle, dont le Nouvel An a sérieusement été perturbé par le conflit de travail opposant l'administration municipale à ses cols bleus, pourraient bien bénéficier d'un répit en fin de semaine prochaine.

Les cols bleus de cette municipalité de l'ouest de l'île, ont en effet fait savoir hier qu'ils se conformeront désormais « à la lettre » à leur convention collective en travaillant les quatre heures de temps supplémentaire qui y sont prévues mais « pas plus ».

Tout au cours du long congé des Fêtes les 210 cols bleus affiliés au Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) ont refusé systématiquement de faire du temps supplémentaire, laissant s'accumuler dans les rues de cette ville de 77,000 habitants une bonne couche de verglas et quelque 20 cm de neige qui y ont rendu la circulation extrêmement difficile.

Le maire de Ville LaSalle, M. Michel Leduc, qui avait menacé mardi de congédier tous les cols bleus qui ne se conformeraient pas à la convention collective a indiqué hier que ce retour à la légalité, « quoiqu'insuffisant », permettra à l'administration municipale d'assurer de meilleurs services de déneigement. L'administration municipale prévoit former des équipes qui se relayeront de quatre heures en quatre heures.

Les cols bleus de Ville LaSalle sont sans contrat depuis plus de 14 mois. Les douze rencontres de conciliation tenues jusqu'ici n'ont apporté aucune amélioration dans ce conflit que les deux parties attribuent à l'entêtement de l'autre et qui achoppe principalement sur une question salariale.

M. Leduc a accusé hier ses cols bleus de pratiquer le « banditisme syndical » et s'est dit sceptique quant à la volonté des syndiqués de demeurer dans la légalité.

Les experts de la ville prévoient qu'il faudra près d'une semaine aux cols bleus pour rattraper le temps perdu en matière d'entretien des rues et redonner à la municipalité des conditions normales de circulation.



# Union OKs overtime in LaSalle

By HARVEY SHEPHERD  
of The Gazette

Eyeball to eyeball with a tough-talking LaSalle Mayor Michel Leduc, city blue-collar workers agreed yesterday to work overtime to keep clearing snow accumulated during a stormy New Year's holiday.

"We wanted to show citizens there is a problem here and we have achieved that (the agreement), even if the mayor's actions don't show he recognizes it," union president Michel Langlois said yesterday.

After 90 employees worked a regular shift clearing snow yesterday, their first regular shift after a five-day New Year's break, 25 of them agreed to work overtime last night.

Blue-collar workers — without a contract since the end of 1983 — had claimed illness and refused to work any overtime during their Saturday-Wednesday holidays over Christmas and New Year's, leaving many streets barely passable.

Contending that the previous collective agreement obliges the blue-collar workers to work overtime when assigned, the city threatened disciplinary action if the refusals continued.

Yesterday, Leduc vowed to suspend or fire workers refusing to work overtime.

"Our blue-collar union is very sick," Leduc said. "It's an abscess that has to be opened."

Langlois expects union members to comply with overtime assignments, consenting to only the four hours a day required by the old contract.

But he warned that a strike is likely.

The union says workers want an increase to \$11.07 an hour for the lowest full-time category retroactive to Jan. 1, 1984, from their present \$10.40 and the city has offered \$10.71.

The city's latest proposal increases its offer to \$10.85 an hour as of Jan. 1, 1984 (and \$11.40 Jan. 1, 1985) for the lowest category among the 160 full-time workers.

# All eyes on LaSalle

If this province is ever to turn the corner on labor relations and demonstrate that unions have no inherent right to run roughshod over the public, it will have to apply tough but just measures to labor unions that do so.

It may soon have a chance to do in LaSalle.

A labor dispute has paralyzed travel in Montreal Island's fourth largest municipality as streets and sidewalks remain unplowed. Negotiations are as stuck as a car in the thigh-high snow.

Members of the blue-collar workers' union have worked to rule, refused overtime and often called in sick. Snowblowers, salt trucks and other snow-removing vehicles have been vandalized by parties unknown.

Because it is not on strike, the union does not have to supply essential services. And, clearly, passable streets are essential: Consider the havoc if a major fire or a Mississauga-style poison gas accident were to occur. No dispute over salary can justify such risks. Nor can they justify the extreme inconvenience that residents already have been put through.

Mayor Michel Leduc contends plausibly that the union is acting illegally. He says

the contract calls for workers to do up to four hours of overtime per day if requested and to produce medical certificates in the event of mass absences.

Yesterday the city administration informed the workers that if they continue to refuse overtime, they will be suspended for two days and, if the refusal continues, fired. If workers continue to be intransigent, Mr. Leduc will need support from both the public and the provincial government in order to avoid the tendency of many politicians to meekly back down from similar threats.

He will also deserve such support.

For its own economic good, our society needs a douse of cold water on labor excesses — just as the United States benefited when several years ago President Ronald Reagan fired masses of illegally striking air controllers. Politicians here keep failing to do this because the workers involved — bus mechanics, police or whoever — are too difficult to replace quickly. This is not the case with blue-collar workers. And police escorts on snow-removal vehicles would prevent violence.

If the workers call Mr. Leduc's bluff, he should go for it.

## **Avis aux cols bleus de LaSalle**

■ Un porte-parole du directeur général de l'administration municipale de Ville LaSalle a confirmé, hier, à LA PRESSE, que les 158 cols bleus, qui refusent de faire du temps supplémentaire depuis la mi-décembre, ont reçu au cours de la journée d'hier un avis, signé par M. Robert Barbeau, les informant qu'un premier refus injustifié de faire du temps supplémentaire leur vaudra désormais une suspension de deux jours et qu'un deuxième refus de même nature entraînera des sanctions disciplinaires pouvant aller jusqu'au congédiement. Les cols bleus, dont la convention collective expirait en décembre 1983, ont multiplié au cours des dernières semaines les moyens de pression visant à forcer l'employeur à revenir à la table de négociations.

# LaSalle snow-removal efforts in high gear

By HARVEY SHEPHERD  
of The Gazette

Snow removal shifted into high gear in LaSalle yesterday as city crews began hauling away tonnes of snow accumulated over the stormy New Year's holiday.

City blue-collar workers were working "a bit slower than usual" but there were serious no incidents, said Alain Dubuc, an aide to Mayor Michel Leduc.

The street crews, whose contract expired at the end of 1983, had refused to work overtime during the five-day Christmas and New Year's holiday periods, causing a build-up

of snow on city streets.

The 210 workers returned to work Thursday, their first regular working day since New Year's, and the 25 employees scheduled for overtime worked the extra four-hour shift. The city had threatened to suspend workers refusing to work overtime.

In addition to yesterday's regular shift, four-hour overtime shifts were scheduled for last night, today and tomorrow.

Thursday's snow-clearing efforts concentrated on plowing streets. Snow-blowing and snow removal began yesterday while efforts to clear sidewalks are expected to take most of next week.

Fernand Clericy, a staff member of the Canadian Union of Public Employees, described the situation as "stable," but said there is still the threat of a strike. This would first require a hearing before the provincial Essential Services Council.

The council has already dealt with the issue of essential services during a threatened strike in the dispute, but that was during the summer.

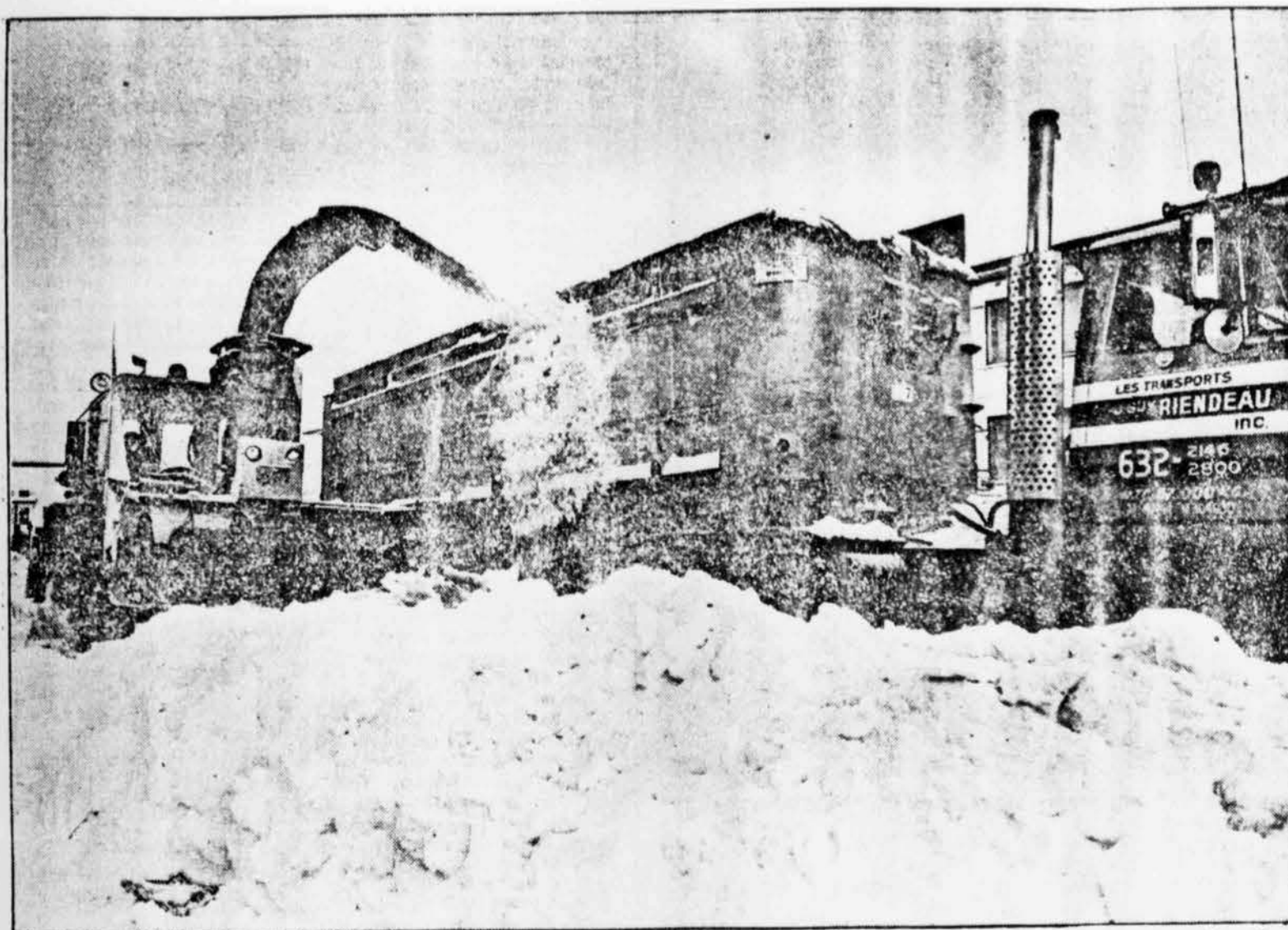
According to the union, workers want an increase to \$11.07 an hour for the lowest full-time category retroactive to Jan. 1, 1984. They currently receive \$10.40. The city has offered \$10.71.

The city's latest offer would raise

wages to \$10.85 an hour Jan. 1, 1984, (and \$11.40 Jan. 1, 1985) for the lowest category among the about 160 full-time employees. But it almost freezes the wages of the 50 part-timers so that the over-all cost to the city would be the same as the \$10.71 offer. The city says the change was made at the union's suggestion, but the union has rejected the proposal.

A key disagreement hinges on a mid-year pay increase the workers received in July, 1983. The city says it is offering a 6.37-per-cent year-to-year increase, while the union says the offer is 2.7 per cent based on the end-of-1983 wage.





Gazette, Jean Pierre Rivest

**LaSalle blue-collar workers are back clearing snow but appear a bit off the mark after five-day holiday break.**

# Menace de grève À LASALLE

C'est vendredi à minuit que les 210 cols bleus de LaSalle déclencheront la grève si, d'ici là, il n'y a pas d'entente pour le renouvellement de leur convention collective, échue depuis le 31 décembre 1983.

**Jean-Maurice Duddin**

L'exécutif syndical et l'administration municipale laissent tous deux entendre cependant qu'il y a une possibilité de règlement avant que l'affrontement n'éclate.

Le président du syndicat des cols bleus de LaSalle, Michel Langlois, indique que la négociation bloque sur la question salariale et l'ancienneté pour les employés temporaires.

De son côté, le maire Michel Leduc avoue qu'il ne sait plus ce que le syndicat demande.

Le maire lasallois soulève les questions salariales et normatives comme pierres d'achoppement mais précise que le syndicat a remis en question toutes ses demandes à la fin de décembre.

«Ils ont présenté de nouvelles demandes au point que tout est à renégocier. Nous avons alors envoyé à tous les cols bleus une copie de notre offre. Cela a créé

une ouverture. On peut maintenant être plus optimistes quant à un éventuel règlement», a indiqué Michel Leduc.

De son côté, le syndicat signale également un certain climat positif pour la dernière séance de négociations avant la grève.

«Ça fait quatorze mois que l'on négocie et le climat a été très mauvais. Le médiateur a convoqué une rencontre pour vendredi matin. La Ville aurait de nouvelles offres à nous faire.»

Au niveau salarial, le syndicat demande pour 1984 que le taux horaire de \$10,40 soit haussé à \$11,07. La Ville offre \$10,71. Pour 1985, la hausse de 5% a été acceptée.

Le Conseil des services essentiels statuera aujourd'hui quant aux services que les cols bleus devront assurer en cas de grève. Il sera question de déneigement, de bris d'aqueduc, de réparation de feux de circulation défectueux.

## Eau potable et cols bleus

# Ça négocie fort à LaSalle

par Yves MEUNIER

Suite aux résultats des audiences publiques tenues en octobre dernier et à la hausse de prix décrétée par Lachine à la mi-décembre, LaSalle voudrait bien acheter toute son eau potable de Montréal. Comme a pu s'en rendre compte la semaine dernière le maire de LaSalle, M. Michel Leduc lors d'une rencontre avec M. Yvon Lamarre, la question est loin d'être réglée puisque la métropole

dresse, semble-t-il, diverses conditions pour conclure l'entente.

Fournissant déjà plus de 60% des besoins en eau potable de sa voisine de l'Ouest, Montréal soulève les points suivants: retrait d'une contestation des tarifs (eau) devant la cour, maintien au tarif actuel de la taxe foncière pour l'usine de filtration Des Bailleurs, redressement des limites Nord-Est de LaSalle par un échange de terrains et consulta-

tion sur le futur centre commercial Carrefour Angrignon.

Du côté de LaSalle, on s'est contenté de confirmer ces informations en précisant toutefois que ce n'était "rien de nouveau" puisque le président du Comité exécutif de Montréal, Yvon Lamarre, avait déjà expliqué cette position dans une lettre à l'automne dernier.

**"Il y a eu une rencontre mardi mais M. le maire ne tient pas à faire aucun commentaire sur**

**les pourparlers"** devait nous préciser Alain Dubuc, chef du cabinet du maire LaSallois. **"Toute intervention publique ne pourrait que nuire au dossier".**

### COLS BLEUS

Interrogé sur les négociations avec les cols bleus de LaSalle qui refusaient jusqu'à tout récemment de faire du temps supplémentaire, M. Dubuc n'a pas été plus bavard se contentant de dire que "la situation dans les rues était bien meilleure... mais la menace de grève n'est toujours pas écartée".

D'ailleurs le syndicat a fait parvenir un avis de grève pour le 19 janvier. Une rencontre ultime entre les parties doit avoir lieu vendredi le 18 janvier.

Dans ce dossier, le maire Leduc n'est pas au bout de ses peines semble-t-il puisque la pression de la population est très forte pour résoudre le "conflit". Dans le journal local, les lettres de citoyens étaient nombreuses la semaine dernière pour dénoncer une situation qui semble vouloir se répéter les LaSallois ont connu une situation similaire, il y a quelques années.

### CARREFOUR

#### - ANGRIGNON

Une nouvelle étape a été franchie dans le dossier de Carrefour Angrignon alors que le projet de règlement de changement de zonage du terrain de la S.A.Q. est passé au conseil municipal lasallois. Les personnes des zones concernées et des terrains contigus à ceux touchés par le changement de zonage peuvent enregistrer leur désaccord au cours des prochains jours en signant le registre à l'Hôtel de Ville. Très peu d'individus sont toutefois éligibles à utiliser cette procédure selon les informations obtenues au greffe de la Ville.

A moins d'entente vendredi

# Grève des cols bleus vendredi soir

par **Andrée Ducharme**

A moins d'une entente de dernière minute, les 210 cols bleus à l'emploi de LaSalle débraieront le vendredi 18 janvier à minuit.

Une rencontre convoquée par le nouveau conciliateur, M. Paul-Emile Thelland, est cependant prévue pour la journée du vendredi. Une entente entre les deux parties pourrait éviter aux LaSalleois les affres d'une seconde grève en hiver en trois ans.

Même si elle devait avoir lieu, la grève ne signifierait pas cette année la cessation totale de travail pour les cols bleus puisque la loi sur les services essentiels prévoit qu'ils devront assurer la sécurité des citoyens en effectuant notamment le déblaiement des rues après d'importantes chutes de neige.

La Commission des services essentiels du Québec doit définir mardi quels seront ces services, la municipalité et le syndicat ne s'entendant pas sur ce point.

Les premières victimes d'une grève éventuelle seraient sans nul doute les participants au tournoi de hockey Pee Wee qui doit se dérouler du 16 au 27 janvier au Centre civique de LaSalle.

Soulignant les centaines d'heures de travail accomplies par des bénévoles et les milliers de dollars déjà engagés pour l'organisation du tournoi, de même que le prestige

retiré par LaSalle pour la tenue d'un tel événement, le maire Michel Leduc a regretté que les

employés de la ville aient décidé de déclencher leur grève à ce moment.

**Langlois optimiste**

Le président du syndicat local affilié au Syndicat canadien de la fonction publique, M. Michel Langlois, a indiqué qu'il espérait que la rencontre de vendredi portera fruit et que la grève sera évitée. "Tout le monde veut que ça se règle", a-t-il dit.

Faisant allusion à une déclaration du maire Leduc publiée dans le *Messenger* de la semaine dernière, il a déclaré: "Nous autres on est pleinement d'accord pour régler 84 et discuter les trois ans (1985-7)".

Le maire avait en effet

offert aux cols bleus de reprendre les négociations en vue d'une convention collective de trois ans si les cols bleus acceptaient de signer un contrat pour la seule année 1984 selon les termes de la municipalité.

Le syndicat réclame un taux horaire de \$11,075 pour les journaliers (classe 2) alors que la ville offre 10,855 pour 1984. Les 158 employés permanents et la cinquantaine de temporaires sont sans convention collective depuis le 1er janvier 1984.

Quant à l'autre proposition du maire Leduc, d'accorder aux cols bleus la parité salariale avec

ceux de Montréal en échange d'une clause de sécurité d'emploi semblable à celle de Montréal, M. Langlois l'a trouvée moins intéressante.

"Le maire s'est lamenté à tout le monde qu'il nous a donné la sécurité d'emploi, mais ça fait 20 ans qu'on l'a, a-t-il dit. A Montréal ils ont une sécurité d'emploi différente mais ça ne nous intéresse pas, la nôtre est bonne".

**Demandes imprécises**

De son côté, le maire Leduc a affirmé la semaine dernière que les demandes des cols bleus semblaient, depuis la ren-

contre du 21 décembre, plutôt imprécises aux porte-parole de la partie patronale — lui-même, le directeur général Robert Barbeau et l'ancien conciliateur (M. Bélieveu).

"Même si on voulait régler avec les cols bleus, a-t-il dit, on ne pourrait pas parce qu'on ne sait même pas ce qu'ils veulent précisément. La

seule et unique chose dont on est sûr, c'est qu'ils veulent la confrontation".



La tempête du 1er janvier à LaSalle a laissé des rues non dégagées pendant plusieurs jours et les automobilistes ont dû pelleter pour sortir leur voiture des bancs de neige. (Photo Blackhurst). Sur la photo de gauche, une voiture de police suit un camion d'épandage de sel dans les rues de LaSalle afin de prévenir tout incident. (Photo Pichette)



## LaSalle, union agree on key road services

The City of LaSalle and the union representing blue-collar workers have reached agreement on snow-clearing and other essential services during a strike set to begin at midnight Friday.

And Mayor Michel Leduc and union president Michel Langlois have at least a faint hope an 11th-hour agreement could avert the walkout.

The essential-services agreement was forwarded yesterday to the provincial government's essential services council, which could grant its approval today.

The agreement provides for sanding and the salting of streets and sidewalks in the case of freezing rain.

Union pressure tactics over the five-day Christmas and New Year's holidays created traffic nightmares throughout the city when workers refused to work holiday overtime despite ice and snowstorms.

The draft agreement also covers such topics as essential maintenance of water mains, sewers, traffic signals and heating systems.

Leduc said he is "slightly optimistic" the union might be willing to accept city retroactive proposals for last year in exchange for a somewhat more generous city stance in new negotiations.

The latest city offer would raise the wages of blue-collar workers in the lowest category to \$10.85 an hour from the present \$10.40 for permanent staff but freeze temporary employees at their present \$10.40. The union wants \$11.07.

## SERVICES ESSENTIELS À LASALLE?

(J.M.D.) — Les services essentiels seront assurés à LaSalle si jamais la grève est déclenchée vendredi à minuit par les 210 cols bleus.

Le Conseil des services essentiels a en effet trouvé suffisante l'entente intervenue entre la Ville et le syndicat.

Les services assurés en cas de grève touchent d'innombrables activités allant du réseau d'aqueduc jusqu'à l'entretien des véhicules et appareils motorisés en passant par l'enlèvement de la neige.

A ce chapitre, le Conseil a rappelé que le degré de précipitation de neige fixe doit être considéré comme un point de repère et non comme une norme fixe.

Les cols bleus sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 1983. La négociation achoppe sur la question salariale, les clauses normatives et l'ancienneté des employés temporaires.

Une dernière séance de négociation, convoquée par le médiateur, est prévue pour demain matin. La Ville et le syndicat faisaient preuve d'optimismes en début de semaine quant à un possible règlement au cours de cette dernière rencontre avant le déclenchement de la grève.

Les cols bleus devaient ratifier l'entente lundi

# Entente de principe entre LaSalle et les cols bleus après trois heures de grève

La grève des 210 cols bleus de LaSalle a pris fin après trois heures alors que les délégués syndicaux et les négociateurs de la ville ont conclu une

par **Andrée Ducharme**

entente de principe vers 3h samedi dernier.

Selon M. Michel Langlois, président du syndicat local affilié au Syndicat canadien de la fonction publique, l'entente devait être ratifiée lundi par l'assemblée générale des cols bleus.

"C'est une bonne convention pour les cols bleus, et pour la ville aussi", de dire M. Langlois quelques heures après la fin des négociations qui auront duré près de 18 heures.

Tant les clauses salariales que les clauses normatives sont satisfaisantes, a-t-il précisé.

Outre des augmentations salariales, la cinquantaine d'employés temporaires auront droit à l'ancienneté (droit de premier rappel) après 660 heures de travail par année.

Et la ville a accepté de libérer les représentants syndicaux 40 jours par année. Leur salaire lorsqu'ils seront absents pour activité syndicale sera payé par le syndicat.

**Paix syndicale**

"Ça va très bien, a déclaré le maire Michel Le-

duc. On a la paix syndicale pour les trois prochaines années, on va pouvoir passer à autre chose". Les cols bleus revendiquent notamment une amélioration de l'état des locaux qu'ils occupent et un meilleur fonctionnement du service des travaux publics.

Deux conventions distinctes ont ainsi été élaborées, l'une pour 1984 et la seconde d'une durée de trois ans, pour 1985-86-87.

Pour 1984, la ville a offert une augmentation de cinq pour cent pour les 158 employés permanents, ce qui portera le salaire horaire de base d'un journalier (classe 2) à 10,92\$. Les employés temporaires verront leur

salaire horaire haussé à 10,85\$.

(Notons que les deux parties ont fait des concessions dans la méthode de calcul des augmentations. La ville, qui jusqu'alors se basait sur un salaire moyen de 10,20\$ en 1983, a reconnu que l'augmentation devait être calculée en fonction du salaire à la fin de 1983, qui était de 10,40\$. Les cols bleus de leur côté, qui calculaient le pourcentage d'augmentation salariale pour l'ensemble des employés, de la classe 2 à la classe 18, ont accepté de prendre le salaire horaire des travailleurs de classe 2 comme base.)

Pour la convention col-



Ron Czerkowski asked for better snow removal service around schools. (Photo Riggi 366-4542)

lective de 1985-86-87, la municipalité a consenti des augmentations respectives de 6, 5 et 5 pour cent qui s'appliqueront tant aux employés tempo-

raires qu'aux permanents.

"On est généreux, de dire le maire Leduc. Ça leur permet de rattraper progressivement Montréal".

**600 griefs**

M. Langlois a en outre indiqué que les cols bleus désiraient régler hors-cour les quelque 600 griefs que le syndicat a contre la ville. Selon lui, les économies en frais juridiques pourraient s'élever à 3 millions \$ pour la ville et à 200.000\$ pour le syndicat.

Notons enfin que des élections se tiendront le 29 janvier prochain pour choisir un nouvel exécutif syndical. Les mises en nomination ont eu lieu la semaine dernière.



Marcel Poirier a proposé une rencontre de tous les membres du conseil municipal afin de mettre un terme au conflit opposant la ville à ses cols bleus. (Photo Riggi 366-4542)

**Au conseil**

Lors de l'assemblée du conseil municipal du 14 janvier dernier, de nombreuses interventions, tant des élus que de l'assistance, ont porté sur le conflit opposant la ville et les cols bleus.

M. John Palestini, qui s'est blessé en tombant sur la glace au cours des congés de Noël et qui marchait appuyé sur une canne, demandait qui était responsable de son accident.

La majorité des citoyens semblaient plutôt désireux de s'assurer que la situation désastreuse du 1er janvier ne se reproduirait plus.

## ENTENTE DE TROIS ANS CHEZ LES COLS BLEUS DE VILLE LASALLE

La Ville de LaSalle et ses cols bleus viennent de s'entendre pour une nouvelle convention collective qui entrera en vigueur en janvier 1988. L'entente, qui sera ratifiée demain, survient trois mois avant la fin de la présente convention collective. Ce qui a fait dire au maire de LaSalle, Michel Leduc, qu'il s'agit d'une première au Québec en

matière de relations de travail avec les cols bleus.

Les cols bleus pourront prendre leur retraite à 60 ans, toucheront des hausses salariales de 6 pour cent, en 1988, de 5 pour cent, en 1989, et de 4 pour cent, en 1990.

Par ailleurs, un comité étudiera le prix de revient des services des cols bleus.



À LaSalle

## Les cols-bleus peuvent faire la sous-traitance

Le Syndicat des cols bleus de Ville LaSalle pourra, dans un avenir plus ou moins rapproché, soumissionner pour les travaux que la municipalité confie au secteur privé.

Dans une entente signée hier, la ville et le Syndicat ont décidé de mettre sur pied un comité paritaire de sous-traitance, qui étudiera les travaux d'entretien — cueillette des ordures, une partie du déneigement et du repavage, certaines conciergeries — effectués par l'entreprise privée. Éventuellement, le syndicat pourra soumissionner et faire les

travaux si son prix est bon.

Les cols bleus de Ville LaSalle sont les deuxièmes, après Montréal, à obtenir un début de droit de regard sur la sous-traitance. Les cols bleus de Montréal ont aussi leur comité depuis mai dernier. Mais dans chaque cas ce n'est sans doute pas avant trois ans que le Syndicat pourrait gérer des contrats en sous-traitance.

Pour la municipalité, la sous-traitance est une question d'économie. Pour les 200 cols bleus, il s'agit d'éviter que le travail ne leur file entre les mains.

## Nouveau contrat pour les cols bleus de LaSalle



**FLORIAN  
BERNARD**

**L**es cols bleus de LaSalle profiteront de hausses de salaire de 6 p. cent l'an prochain, de 5 p. cent en 1989 et de 4 p. cent en 1990, soit une moyenne de 5 p. cent pour les trois prochaines années de leur nouveau contrat de travail. L'entente que vient de ratifier l'administration du maire Michel Leduc prévoit en outre la possibilité de prendre sa retraite à 60 ans, une plus grande flexibilité au niveau du travail, des équipes de soir rémunérées à temps régulier et une étude sur le coût de revient des services assumés par les cols bleus. Les négociations se sont déroulées dans un climat de bonne harmonie et d'entente. Fait inusité, le nouveau contrat a été signé trois mois avant la fin du contrat en cours.